



**Corruption** L'UPAC arrête huit personnes *Page A 2*



**Enquête** La directrice du BEI outrepatte la loi *Page A 3*



**L'ouragan Maria** se dirige vers Porto Rico *Page A 4*

www.ledesvoir.com

# LE DEVOIR

Vol. CVIII N° 213

LE DEVOIR, LE MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

COMME UNE RÉPLIQUE DE 1985



RONALDO SCHEMIDT AGENCE FRANCE-PRESSE

**Un séisme meurtrier secoue le Mexique.** Trente-deux ans jour pour jour après le tremblement de terre qui a fait 10 000 morts au Mexique, le pays a subi une nouvelle secousse, mardi, qui a causé plus d'une centaine de morts. Ci-dessus, un homme est secouru après l'effondrement partiel d'un immeuble à Mexico. *Page A 4*

AIDE SOCIALE

## La punition n'est pas la solution

Les directeurs de santé publique de Montréal et de Montérégie mettent Québec en garde contre les effets pervers de sa réforme

JESSICA NADEAU

Québec met en danger la santé des populations les plus vulnérables et risque d'amplifier les problèmes de santé publique en voulant imposer des pénalités financières aux bénéficiaires d'aide sociale qui ne répondront pas aux exigences du nouveau programme Objectif emploi. Telle est la conclusion des directeurs de santé publique de Montréal et de Montérégie qui exhortent le gouvernement à faire marche arrière dans son projet de règlement présentement à l'étude.

«Devant la volonté du gouvernement du Québec d'aller de l'avant avec cette réforme de l'aide sociale qui prévoit des pénalités susceptibles d'appauvrir les plus pauvres, d'augmenter l'insécurité alimentaire et d'aggraver l'itinérance, en tant que directeurs de santé publique de Montréal et de Montérégie, nous tirons la sonnette d'alarme et insistons sur les risques de ces pénalités pour la santé de nos populations», écrivent-ils dans leur mémoire présenté la semaine dernière au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Alors que la période de consultation vient tout juste de se terminer, les directeurs de santé publique (DSP) espèrent que le ministre Blais entendra leur cri du cœur et fera les modifications qui s'imposent avant l'adoption finale du règlement. «On voit une tendance à vouloir utiliser le bâton, mais on pense que ce n'est pas la bonne méthode et j'espère qu'on va être écouté», affirme le directeur de santé publique de Montréal, le Dr Richard Massé, en entrevue au *Devoir*.

Rappelons que ce règlement fait suite au projet de loi 70, adopté à l'Assemblée nationale en novembre 2016, et oblige les nouveaux demandeurs d'aide sociale à suivre un plan d'intégra-

VOIR PAGE A 10 : PUNITION

## À l'ONU, Trump menace de détruire la Corée du Nord

STÉPHANE BAILLARGEON

Les présidents se suivent et ne se ressemblent pas à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York. La différence fondamentale sautait aux yeux et aux oreilles mardi alors que, coup sur coup, en deux heures, se sont succédés Donald Trump et Emmanuel Macron pour leurs premiers grands oraux onusiens.

Le président américain a rompu avec la tradition de l'institution en s'en prenant ouvertement à d'autres pays membres. Il a menacé la Corée du Nord de destruction totale et a attaqué frontalement l'Iran et le Venezuela.

Le président français a livré un plaidoyer

contrastant sur les vertus de la collaboration mondiale et les avantages du multilatéralisme. Et si le leader étatsunien n'a reçu qu'un accueil poli, le jeune élu européen a été chaudement applaudi à plusieurs reprises par les centaines de délégués, chefs d'État et de gouvernement de la planète.

«La poursuite imprudente par la Corée du Nord de son programme nucléaire et balistique menace le monde entier et pourrait causer des pertes humaines incommensurables», a dit Donald Trump. *Aucune nation sur terre n'a intérêt à ce que cette bande de criminels se dote d'armes nucléaires et de missiles. Les États-Unis ont une grande force et une grande patience. Mais si nous sommes contraints à nous défendre ou à défendre nos alliés,*

*nous n'aurons d'autre choix que de détruire totalement la Corée du Nord. [...] Les États-Unis sont prêts, volontaires, et capables.»*

Donald Trump a de nouveau qualifié le jeune leader nord-coréen de «rocket man». Il a commencé à utiliser ce sobriquet pour désigner Kim Jong-un sur Twitter la semaine dernière.

«À ma connaissance, une menace aussi directe n'est jamais arrivée à l'ONU», commente le professeur Philippe Fournier, professeur de

VOIR PAGE A 10 : TRUMP

Lire aussi : Des murs et des armes. L'éditorial de Guy Taillefer. *Page A 8*

AUJOURD'HUI



**Actualités** Une rentable guerre des classes. La réforme fiscale du ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, cache aussi une stratégie électorale tournée vers la gauche. La chronique de Konrad Yakabuski. *Page A 3*



Avis légaux..... B 8  
Décès..... A 6  
Météo..... A 7  
Mots croisés..... A 7  
Petites annonces..... A 6  
Sudoku..... A 4

## Le féminin en toutes lettres

Un dictionnaire du sexisme et une grammaire pour la féminisation du français

La langue, n'en déplaise aux Académiciens, est forgée par l'usage. Elle charrie aussi quantité d'images, de stéréotypes et d'histoire. Voulant faire (ré)apparaître, en toutes lettres, le féminin dans le français, Suzanne Zaccour et Michaël Lessard, deux grammairiens auto-proclamés issus du droit, signent un doublé: une militante *Grammaire non sexiste de la langue française* et un agressif et collectif *Dictionnaire critique du sexisme linguistique*.

CATHERINE LALONDE

«On croit que ne peut pas atteindre l'égalité avec une langue sexiste, indique Suzanne Zaccour au *Devoir*. La raison d'être de ces livres vient du fait que le



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

VOIR PAGE A 10 : FÉMININ

Deux ouvrages pour redonner à la langue française son côté féminin.

VILLE DE MONTRÉAL

# Partage de contrats: l'UPAC arrête huit personnes

JEANNE CORRIVEAU

Alors qu'ils subissent déjà leur procès dans le dossier du Faubourg Contrecoeur, Frank Zampino et Bernard Trépanier ont été arrêtés, mardi, par l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Ils sont cette fois accusés d'avoir participé à un système de partage de contrats à la Ville de Montréal, entre 2001 et 2009, tout comme six autres individus.

Outre Frank Zampino, ex-président du comité exécutif de la Ville de 2001 à 2008, et Bernard Trépanier, ancien collecteur de fonds pour Union Montréal, les autres individus arrêtés mardi matin dans cette importante opération sont Robert Marci, ex-directeur des travaux publics à la Ville de Montréal, Kazimierz Olechnowicz et Yves Théberge, de la firme CIMA+, ainsi que Dany Moreau et Normand Brousseau, de la firme SM. Bernard Poulin, ex-p.-d.g. de la firme de génie-conseil SM, a été arrêté plus tard dans la journée. Ils font face à des accusations de fraude, de complot et de corruption dans les affaires municipales.

Selon les informations fournies par l'UPAC, l'enquête a commencé en 2014 et touche une trentaine de contrats pour des services professionnels. Une majorité de ces contrats sont liés à des services d'ingénierie. Les individus auraient élaboré un système de partage



Dany Moreau, vice-président de Groupe SM, compte parmi les personnes arrêtées mardi.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

de contrats en échange de financement politique, de ristournes ou d'autres avantages personnels. La valeur des contrats octroyés s'élèverait à 160 millions de dollars.

Selon l'UPAC, ces arrestations ne visent qu'un volet de l'enquête Fronde, qui concerne le dossier des compteurs d'eau. Cette enquête se poursuit, indique-t-on.

Les accusés devront comparaître le 8 novembre prochain. Dans le cadre de son procès

dans le dossier du Faubourg Contrecoeur, Frank Zampino devait poursuivre son contre-interrogatoire le 10 octobre prochain.

## Échos à Québec

Le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, n'a pas commenté, mardi, les arrestations menées à Montréal.

Le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée, a pour sa part salué le travail de l'UPAC: «Je suis toujours heureux de voir

que l'UPAC fait son travail et procède à des arrestations. Que les gens qui ont commis des actes répréhensibles soient traînés devant les tribunaux, ça me met toujours de bonne humeur.»

Le chef caquiste, François Legault, a établi un lien entre ces arrestations et le Parti libéral du Québec. «On voit encore que de grands donateurs libéraux sont arrêtés par l'UPAC. Donc, ce sont encore les libéraux», a-t-il dit.

Bien que son équipe d'élus compte plusieurs ex-membres

## Les personnes arrêtées

**Frank Zampino** Président du comité exécutif de la Ville de Montréal de 2001 à 2008, Frank Zampino subit son procès depuis février 2016 relativement au dossier du Faubourg Contrecoeur.

**Bernard Trépanier** Ancien directeur du financement d'Union Montréal, il était surnommé «Monsieur 3%». Il subit un procès séparé de celui de ses coaccusés dans le dossier du Faubourg Contrecoeur.

**Robert Marci** Ex-directeur des travaux publics à la Ville de Montréal, il avait affirmé tout ignorer de la collusion à l'Hôtel de Ville devant la commission Charbonneau. Il a plaidé coupable à trois infractions disciplinaires portées par l'Ordre des ingénieurs du Québec, qui l'a radié pour un an.

**Kazimierz Olechnowicz** Ex-président de CIMA+.

**Yves Théberge** Ex-ingénieur de CIMA+, il avait plaidé coupable en juillet dernier à des accusations de corruption, de fraude, de complot et d'abus de confiance pour avoir participé au système de partage de contrats à Laval.

**Bernard Poulin** Fondateur du Groupe SM, qui avait formé un consortium avec Construction F. Catania afin de participer à l'appel d'offres du contrat des compteurs d'eau.

**Dany Moreau** Vice-président de Groupe SM.

**Normand Brousseau** L'ingénieur Michel Lalonde avait identifié cet ex-vice-président de Teknika HBA devant la commission Charbonneau comme un participant au cartel des contrats publics à Montréal.

d'Union Montréal, le maire Denis Coderre estime qu'il ne faut pas faire de liens inappropriés. Selon lui, la confiance et l'intégrité sont revenues à Montréal. «On est passé à une autre étape. On s'est donné des mécanismes qui nous ont permis de nous protéger contre la collusion et la corruption», a-t-il dit en évoquant le travail effectué par le Bureau de l'inspecteur général (BIG).

Reconnaissant que des manœuvres de collusion avaient été mises au jour au cours des dernières années, notamment dans l'industrie du remorquage et du déneigement, le maire a insisté pour dire que le BIG était intervenu rapidement dans ces dossiers en résiliant des contrats.

Avec Marie-Michèle Sioui  
Le Devoir



«Pour nous, un signalement, même d'un petit bout d'histoire, est important», a indiqué Michelle Dionne, directrice au DPJ.

# Hausse des signalements d'enfants exposés à la violence conjugale

AMÉLI PINEDA

Le nombre de signalements pour un enfant exposé à la violence conjugale et aux conflits sévères de séparation a grimpé de 9% au Québec depuis l'an dernier, a révélé mardi le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ).

«Il fut un temps où [la violence conjugale] c'était l'affaire des voisins et on ne s'en mêlait pas. Ce qu'on observe, c'est qu'aujourd'hui comme société, on tolère de moins en moins la violence et on réagit de plus en plus», souligne Michelle Dionne, directrice au DPJ, qui a présenté le bilan provincial annuel des DPJ.

Tandis que la semaine dernière le Québec a assisté à un drame impliquant un jeune enfant enlevé par Ugo Fredette, qui a finalement été accusé du meurtre de sa conjointe, M<sup>me</sup> Dionne rappelle qu'un signalement peut sauver une vie.

«C'est certain que ça demande un certain courage de faire un signalement, et parfois les gens ne le trouvent pas. Quelqu'un est témoin d'un petit

bout de l'histoire, un autre d'un autre petit bout, mais personne n'a de portrait complet. Ce qu'il faut comprendre, c'est que pour nous, un signalement, même d'un petit bout d'histoire, est important, parce que si ça fait trois petits bouts qu'on nous rapporte, ça nous donne un signal», indique M<sup>me</sup> Dionne.

La directrice rappelle qu'un signalement ne doit pas être perçu comme une dénonciation, mais plutôt comme une protection.

«Le but d'un signalement, c'est de protéger et de sauver la vie d'un enfant et aussi celle d'un adulte. Il ne faut pas se raser en se disant que ça va passer ou que ce n'est pas si grave, parce que ce sont des situations où un drame est potentiel et on ne sait jamais comment ça peut évoluer», insiste-t-elle.

En 2016-2017, le DPJ a traité en moyenne 250 signalements par jour au Québec, soit une hausse de 4% par rapport à l'année précédente. Des 91 191 signalements reçus, il en a retenu 36 002.

L'augmentation la plus importante a été observée pour les cas de mauvais traitements

psychologiques, qui constituent près de 17% des signalements retenus, soit 9% de plus qu'en 2015-2016.

Cette catégorie regroupe notamment les jeunes qui voient un parent recevoir des coups ou se faire menacer ou ceux qui entendent des cris, des insultes ou même le son d'objets lancés et brisés lorsque ses parents se disputent.

«L'an dernier, nous avons fait beaucoup de sensibilisation sur les mauvais traitements psychologiques, alors nous estimons que cette importante hausse est due à cette sensibilisation», explique Assunta Gallo directrice provinciale au DPJ.

## Ados sous la loupe

Le DSP a profité de son bilan annuel pour annoncer qu'il compte sensibiliser les Québécois aux réalités des adolescents, alors que l'année 2016 avait été marquée par une vague de fugues au Centre jeunesse de Laval.

«Lorsqu'on regarde l'actualité qui concerne les adolescents, c'est souvent de l'actualité qui les présente sous un jour négatif. On va parler des fugues, de

délinquance, de grabuge et de l'exploitation sexuelle, et ce qu'on souhaite, c'est que les gens se rappellent que l'adolescence, c'est une période exigeante à la base, alors d'être plus sensible à ceux qui ont des difficultés», dit M<sup>me</sup> Dionne.

Le DPJ a assuré que la situation s'est depuis améliorée. Le nombre de fugues à Laval a diminué de plus de 50% depuis. À la suite de la «crise», une révision des plans de sortie des jeunes avait entre autres été effectuée. Un plan d'action doit d'ailleurs être déposé par Québec dans les prochains mois, a souligné le DPJ.

«Une fugue, ce sera toujours une fugue de trop, mais il faut aussi faire attention à ne pas dramatiser chacune des fugues. Il y a une grande proportion des fugues qui sont de courte durée et les jeunes vont revenir par eux-mêmes et notre but ce n'est pas de les punir, mais bien de les accueillir, notre rôle c'est de les aider et lorsqu'un jeune revient, il a fait par lui-même des constats», souligne M<sup>me</sup> Dionne.

ENQUÊTE

# Les jeunes Québécoises plus sensibilisées à l'importance des tests de détection des ITSS

MARIE-LISE ROUSSEAU

Les femmes âgées de 17 à 29 ans sont deux fois plus nombreuses (57%) que les hommes du même âge (26%) à avoir déjà passé un test de détection des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS), révèle une enquête menée auprès de quelque 3400 jeunes Québécois publiée mardi.

«On dit toujours aux filles "Soyez responsables". Est-ce qu'on ne devrait pas le dire davantage aux garçons?» questionne la sociologue de la sexualité Michel Dorais à la lumière de ces données.

La perception d'être à risque d'attraper une ITSS demeure par ailleurs très faible chez les jeunes de la province, malgré la hausse de nouveaux cas. Elle varie entre 1,6 et 3,8 sur une échelle de 10, mentionne l'étude baptisée PIXEL, qui a été menée en 2014 par l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ).

Cette enquête a été commandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans la foulée de la publication du rapport du directeur national de santé publique sur les ITSS, qui mentionnait notamment que les cas déclarés de gonorrhée et de chlamydie génitale ont augmenté respectivement de 90% et de 41% entre 2010 et 2015 au Québec.

L'étude PIXEL révèle également que seulement le quart des répondants ont utilisé une double protection, soit l'usage d'un contraceptif régulier et d'un condom. Aussi, un peu plus d'une femme sexuellement active sur cinq a utilisé la contraception orale d'urgence dans les douze derniers mois.

Ces données gagneraient à changer, souligne M. Morais. Selon lui, il faut mieux informer et sensibiliser les jeunes, ce qui passe inévitablement par l'éducation sexuelle, qui effectue actuellement un retour progressif dans les classes du Québec.

«Ça prend de la prévention à l'adolescence, c'est primordial», soutient-il.

Les résultats de l'étude devraient d'ailleurs servir à ali-

menter le programme d'éducation sexuelle, suggère le professeur à l'Université Laval.

## Portrait d'ensemble

L'étude PIXEL a pour objectif de dresser un portrait détaillé de la santé sexuelle des jeunes adultes du Québec. Selon M. Dorais, elle remplit sa mission. «Ça nous donne une très bonne photographie de ce que les jeunes font», dit-il.

Et que font-ils, au fait? En vrac, un sur vingt a eu une première relation sexuelle avant l'âge de 14 ans. Avant 17 ans, cette proportion augmente à 50% pour les femmes et à 40% chez les hommes. Les relations sexuelles avec un ou une partenaire du même sexe sont plus fréquentes chez les femmes, et les hommes sont plus nombreux à avoir un «partenaire d'un soir». Par ailleurs, quatre jeunes sexuellement actifs sur cinq ont eu un «partenaire de couple» au cours de la dernière année.

«Rien de nouveau sous le soleil», commente Michel Dorais, qui souligne que ces chiffres changent peu depuis les années 1960. L'enquête menée par l'INSPQ permet néanmoins de confirmer certaines suppositions et de déconstruire quelques mythes, soutient le sociologue. «Chaque génération trouve que la génération qui la suit est terrible. On voit en lisant l'enquête que celle-ci n'est ni mieux ni pire que les précédentes.»

Parmi les autres résultats, notons que les jeunes attribuent une note de 7 sur 10 à leur bien-être sexuel des 12 derniers mois. «La grande majorité des jeunes adultes rapportent avoir ressenti du plaisir et peu de regret lors de leur dernière relation sexuelle», est-il écrit dans l'étude.

Une statistique assombrie par le fait qu'une femme sur trois ayant participé à l'enquête dit avoir été victime d'agression sexuelle, ce qui correspond aux chiffres officiels. Chez les hommes, cette proportion s'élève à un sur dix.

Le Devoir

Le Devoir

# ACTUALITÉS

## Une rentable guerre des classes

KONRAD YAKABUSKI



**A**vant son entrée en politique en 2014, rien ne présageait un avenir de prétendu Robin des Bois pour Bill Morneau. Le riche homme d'affaires torontois, marié à une membre de la riche famille McCain du Nouveau-Brunswick, avait dirigé avec grand succès la firme de consultation en ressources humaines que son père avait fondée dans les années 1960. Il avait présidé le conseil de l'Institut C. D. Howe, *think tank* torontois connu pour ses prises de position en politique fiscale plutôt conservatrices. En 2011, il a contribué à la campagne du candidat du Parti conservateur du Canada dans sa circonscription. L'année suivante, il a publié un livre sur les pensions qui louait la décision du gouvernement de Stephen Harper de hausser l'âge de la retraite à 67 ans et qui rejetait la thèse selon laquelle les Canadiens n'épargnaient pas assez pour leur retraite.

C'était hier. Elu sur une plateforme plus à gauche que celle du Nouveau Parti démocratique, le gouvernement Trudeau s'est érigé en champion de la classe moyenne et M. Morneau, en tant que ministre des Finances, est devenu le porte-étendard de cette cause. Dans un premier acte, il a haussé le taux d'imposition des particuliers gagnant plus de 200 000 \$. Après avoir dévoilé une série de déficits budgétaires à perte de vue, il a rebaisé l'âge d'admissibilité à la pension de la Sécurité de la vieillesse à 65 ans et a annoncé une bonification du Régime des pensions du Canada, au grand dam des entreprises canadiennes qui craignaient que toutes ces politiques ne nuisent à leur compétitivité. Jamais M. Morneau n'a bronché.

Pourquoi reculerait-il maintenant? Le tollé que suscitent chez les associations médicales et patronales les plus récentes propositions de réforme fiscale de M. Morneau sème certes de l'inquiétude parmi certains députés libéraux qui se sont fait apostropher par des entrepreneurs et médecins indignés lors des barbecues estivaux dans leurs circonscriptions. S'il est tout à fait légitime pour le ministre des Finances de se pencher sur l'incidence des abus, ce que les propriétaires de petites entreprises reprochent à M. Morneau, c'est de se faire accuser d'évitement fiscal en tirant profit des avantages qui leur ont été accordés par les gouvernements passés dans le but de favoriser la prise de risque et la création d'emplois.

Or, dans le document de consultation que M. Morneau a rendu public en juillet, les fonctionnaires du ministère des Finances se disent incapables de chiffrer l'ampleur des abus, sauf pour ce qui est des 250 millions de dollars qu'ils évaluent qu'Ottawa récupérerait en servant la vis aux propriétaires d'entreprise privée qui répartissent des revenus parmi les membres de leur famille afin de réduire leur facture d'impôts globale. Il s'agit d'une somme minuscule dans un budget fédéral qui dépasse les 300 milliards. Qui plus est, le ministère n'offre aucune étude d'impact économique sur les conséquences découlant d'un resserrement des autres avantages fiscaux ciblés par la réforme. Or, en 2015, M. Trudeau a insisté pour dire «*qu'une politique fondée sur des preuves sera l'un des principes de notre plan global*», à l'opposé des politiques basées sur l'idéologie du gouvernement Harper.

Il n'est pourtant pas difficile de soupçonner un tout autre motif dans ce virage à gauche du gouvernement Trudeau. En 2015, les libéraux ont séduit beaucoup d'électeurs néodémocrates en promettant de recourir aux déficits budgétaires afin d'investir dans les infrastructures et d'augmenter les impôts des plus riches. Le chef du NPD, Thomas Mulcair, promettait tout le contraire afin de rassurer les électeurs canadiens qui avaient un souvenir plutôt amer de la gestion fiscale de certains gouvernements néodémocrates au niveau provincial. Manifestement, les libéraux ont mieux saisi l'humeur des électeurs qui n'avaient pas vu une augmentation de salaire depuis des années et qui n'avaient pas cessé d'entendre parler de la croissance fulgurante des inégalités des revenus dans les pays développés. Les libéraux ont fait de la lutte pour la survie de la classe moyenne — pourtant moins menacée au Canada qu'ailleurs — leur cheval de bataille et ont ainsi damé le pion au NPD.

Répéter cet exploit en 2019 ne sera pas une mince affaire, surtout avec un nouveau chef du NPD et le retour au bercail de certains électeurs de gauche déçus de l'appui du gouvernement Trudeau aux oléoducs ou de la vente des armes à l'Arabie saoudite. Mais M. Morneau a donné un aperçu de la prochaine stratégie électorale libérale cette semaine en défendant sa réforme fiscale dans une lettre envoyée à trois députés ontariens qui craignaient le départ de médecins pour les États-Unis si ces mesures sont adoptées. Étonné de voir ces députés s'opposer à une «*proposition progressive*», le ministre des Finances s'est dit outré du fait que le taux d'imposition d'un médecin «*pourrait être inférieur à celui d'une infirmière ou d'un policier*».

La guerre des classes, jadis l'apanage du NPD, est maintenant devenue la marque de commerce des libéraux. Il leur semble très rentable, d'ailleurs.



Madelaine Giauque, directrice du Bureau des enquêtes indépendantes, a accepté l'invitation de la SQ d'agir comme cogestionnaire de l'enquête sur les allégations du président de la Fraternité des policiers de Montréal.

## La directrice du BEI met son autorité morale au service de la SQ

Madelaine Giauque a accepté un mandat que seul le gouvernement aurait pu lui confier

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

**L**a directrice du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), Madelaine Giauque, a passé outre à la Loi sur la police en acceptant «*à titre personnel*» la demande de la Sûreté du Québec de cogérer l'équipe policière chargée d'enquêter sur les allégations faites par le président de la Fraternité des policiers de Montréal, Yves Francœur.

M<sup>e</sup> Giauque a accepté d'agir à titre de «*cogestionnaire*» de l'enquête menée par cinq corps de police — la SQ, la GRC et les services de police de Québec, de Longueuil et de Gatineau — même si la Loi sur la police prévoit la tenue d'une enquête par le BEI seulement «*lorsqu'une personne, autre qu'un policier en devoir, décède, subit une blessure grave ou est blessée par une arme à feu utilisée par un policier, lors d'une intervention policière*», ou encore quand le ministre de la Sécurité publique l'instruit d'éclaircir «*tout événement [...] impliquant un agent de la paix et ayant un lien avec ses fonctions*».

Or, le ministre Martin Coiteux n'a pas mandaté le BEI de tirer au clair les informations selon lesquelles une enquête de fraude ou de trafic d'influence aurait dû conduire au dépôt d'accusations, n'eût été le fait que deux élus libéraux étaient visés, dont l'actuel leader parlementaire du gouvernement, Jean-Marc

Fournier. Il n'était pas pour autant mécontent mardi de l'initiative prise la veille par la direction de la SQ et du BEI. «*La Sûreté du Québec a décidé de sa propre initiative d'élargir [le bassin d'enquêteurs]. Je pense que c'est approprié. [...] Elle a pris des moyens qui sont à la hauteur de la gravité des allégations qui sont portées notamment à l'égard de nos institutions*», a déclaré M. Coiteux après avoir répété que M. Fournier «*fait un travail impeccable*» et «*n'a absolument rien à se reprocher*».

Le premier ministre Philippe Couillard s'est pour sa part gardé de commenter l'implication de la chef du BEI dans l'enquête lancée après la déclaration-choc de M. Francœur sur les ondes du 98,5 FM au printemps dernier. «*Vous verrez vous-mêmes à l'interpréter, c'est votre métier de le faire*», a-t-il déclaré aux membres de la Tribune de la presse.

### Crédibilité

La patronne du BEI offre un «*gage de crédibilité*» à une enquête policière qui piétine, est d'avis le criminologue Jean Claude Bernheim. L'opération n'est toutefois pas sans risque. En effet, la crédibilité de tout le BEI pourrait en prendre un coup, selon lui. «*On ne voit plus très bien la distance qu'il devrait y avoir entre le BEI et les institutions policières*», soutient-il. Par ailleurs, l'expert voit dans l'entrée en scène du BEI une entorse au principe d'égalité des citoyens devant la loi. «*On a toujours un discours*

*très axé sur une justice égale pour tous, mais quand on se retrouve confronté à des situations à caractère politique, eh bien, on voit que ce n'est plus tout à fait le cas*», souligne-t-il.

La coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés, Nicole Filion, trouve aussi «*étonnant*», voire «*préoccupant*» de voir la directrice du BEI accepter la cogestion de l'enquête sur l'«*affaire Francœur*». «*Ça soulève beaucoup de questions, qui ne sont pas nécessairement de nature à nous rassurer sur l'indépendance du BEI*», soutient-elle dans une entrevue avec *Le Devoir*. «*Ou bien le Bureau des enquêtes indépendantes mène une enquête indépendante ou il n'en mène pas. C'est une question de préservation de son caractère indépendant*», ajoute-t-elle.

Le porte-parole de la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP), Alexandre Popovic, n'arrive pas à croire que la SQ est «*passée par-dessus le ministre de la Sécurité publique*» pour solliciter des «*renforts sur le front des relations publiques*» au BEI, qui est vu comme «*la nouvelle patente [dont la] réputation est quand même à peu près intacte*». «*Ça fait dur en maudit*», lance-t-il à l'autre bout du fil. «*Le BEI n'est pas censé venir à la rescousse de corps policiers sur lesquels il est censé faire enquête lorsqu'il y a des incidents [dans des opérations policières]*.»

Avec Marie-Michèle Sioui  
Le Devoir

## Jean-Marc Fournier retrouve son aplomb

Le leader parlementaire a eu beau jeu devant une opposition muette, au lendemain de la publication d'allégations de corruption le concernant

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Correspondante parlementaire à Québec

**I**l a été la cible d'allégations de trafic d'influence, mais le leader parlementaire du gouvernement Couillard, Jean-Marc Fournier, a finalement eu à répondre à des questions sur... la Catalogne, mardi au Salon bleu.

Aucun des partis d'opposition n'a questionné les libéraux sur les soupçons consignés dans une déclaration sous serment du président de la Fraternité des policiers de Montréal, Yves Francœur. Ce dernier affirme que des procureurs ont été incapables de boucler une enquête qui mettrait notamment Jean-Marc Fournier en cause. Le principal intéressé nie fermement ces allégations.

«*Les conclusions sont [...] qu'il n'y a rien sur moi*», a-t-il attesté, en marge du caucus libéral. Quelques instants plus tôt, le premier ministre, Philippe Couillard, disait avoir communiqué avec la Sûreté du Québec (SQ) afin qu'elle confirme que l'habilitation sécuritaire de son ministre n'avait pas changé. «*J'ai énormément confiance en M. Fournier, particulièrement en son expérience, mais également en son jugement politique*», a dit le chef libéral.

Philippe Couillard et Jean-Marc Fournier ont tous deux affirmé que le maintien de l'habilitation sécuritaire du ministre permet d'affirmer que les prétentions d'Yves Francœur sont fausses. «*Les allégations qu'il fait à mon égard, si elles étaient vraies, n'auraient certainement pas permis à mon [habilitation d'être] maintenue*», a notamment avancé le leader parlementaire.

En entrevue au *Devoir*, le porte-parole de la Sûreté du Québec Mélanie Dumaresq a tenu à préciser que son service de police «*ne prend aucune décision*» quant à l'aptitude qu'ont certains élus à rester en poste. L'habilitation sécuritaire est une recherche qui porte notamment sur les antécédents judiciaires d'une personne, a-t-elle expliqué. Si un élu est ciblé par une enquête, le bureau du premier ministre est avisé «*tant que cela ne nuit pas à l'enquête*», a-t-elle ajouté, avant d'indiquer, à nouveau, que la SQ «*ne prend pas de décision*».

### Faillies et approximations

Au sein du caucus libéral, les approximations et faillies présumées dans le témoignage d'Yves Francœur — qui aurait possiblement confondu les ex-élus libéraux Raymond Bachand et Claude Bécharde dans sa déclaration — ont été suffisantes pour rejeter l'odieux sur le chef syndical et resserrer les troupes. «*Faire des allégations non fondées, en se trompant d'une fois à l'autre et en endommageant la réputation de quelqu'un, ça aussi, c'est grave pour une démocratie et une société de droit*», a lancé Philippe Couillard. «*Je pense que c'est un homme extraordinaire, c'est un collègue que j'adore, et il a tout mon appui. [...] Les gens sont intelligents et sont capables de voir qui dit vrai dans toute cette histoire-là*», a aussi déclaré le ministre Christine St-Pierre. Son collègue l'ex-policier Robert Poëti a dit souhaiter qu'«*à tout le moins M. Francœur [s'explique] clairement sur ce qu'il a dit*».

De tous les partis d'opposition, celui qui a réclamé la sanction la plus sévère contre Jean-

Marc Fournier — une démission — a été Québec solidaire. La Coalition avenir Québec, dont le chef a admis avoir participé à un cocktail de financement organisé au même endroit où Yves Francœur place Jean-Marc Fournier dans ses allégations, a été la plus clémente. «*On ne peut pas laisser non plus la présomption d'innocence de côté*», a fait valoir le chef François Legault. «*Il faut maintenant que M. Couillard évalue. Est-ce qu'il croit Jean-Marc Fournier? Et c'est à lui à prendre la décision*».

Le chef du Parti québécois, Jean-François Lisée, a répété qu'il souhaitait que Jean-Marc Fournier soit suspendu pour la durée de l'enquête le concernant. Dans l'élargissement de l'enquête annoncé lundi par la SQ, il a dit voir un gage de la crédibilité d'Yves Francœur. «*Ils considèrent que les allégations sont suffisamment crédibles pour mettre beaucoup de monde sur le cas*», a-t-il dit.

Quand même, aucun des partis d'opposition n'a profité de son temps de parole au Salon bleu pour interpeller les élus libéraux sur cette question. C'est donc finalement une question de la députée indépendante Martine Ouellet sur le référendum en Catalogne qui a emmené Jean-Marc Fournier à prendre la parole. «*Nous souhaitons que les gouvernements de Catalogne et d'Espagne trouvent les moyens pour qu'il y ait une expression démocratique de leur appartenance collective particulière*», a-t-il déclaré, avant de plaider en faveur d'une non-ingérence de son gouvernement dans le dossier.

Le Devoir

# ACTUALITÉS

## L'ouragan Maria dévaste l'île de la Dominique

CARLISLE JNO BAPTISTE  
DANICA COTO  
à Roseau, Dominique

L'ouragan Maria se maintient en catégorie 5 avec des vents qui continuent de gagner en puissance. Les vents atteignent mardi soir les 280 kilomètres/heure.

Le Centre national américain des ouragans, à Miami, affirme avoir relevé ces données, mardi soir, à partir d'un avion spécialisé. La tempête se trouvait alors à environ 100 kilomètres au sud-est de l'île Sainte-Croix, dans les Îles Vierges américaines.

Mardi soir, Maria continuait de se déplacer en direction ouest-nord-ouest, à une vitesse de 17 kilomètres/heure. On s'attendait à ce qu'elle passe près des Îles Vierges américaines en soirée, mais qu'elle frappe de plein fouet Porto Rico mercredi.

La tempête devrait ensuite se diriger vers le nord des côtes de la République dominicaine dans la nuit de jeudi. Un avertissement d'ouragan est en vigueur pour les îles vierges américaines et britanniques, Porto Rico et la République dominicaine.

Selon le Centre national des ouragans, la tempête « extrêmement dangereuse » restera de catégorie 4 ou 5 pendant les prochains jours.

Lundi soir, l'ouragan a foncé sur l'île de la Dominique avec des vents soufflant à plus de 260 kilomètres/heure, emportant des toits, dont celui de la résidence du premier ministre, qui a fait état d'une destruction « ahurissante » de l'île caribéenne.

Les autorités en Guadeloupe déplorent déjà un mort: une personne qui a été écrasée par la chute d'un arbre. Deux autres personnes sont portées disparues depuis que leur bateau a coulé au large de l'île La Désirade, à l'est de la Guadeloupe.

### La Dominique dévastée

Sur sa page Facebook, le premier ministre Roosevelt Skerrit a écrit que des rapports préliminaires laissent présager une dévastation presque généralisée de l'île de la Dominique.

Lundi soir, M. Skerrit avait écrit que son propre toit s'était envolé et disait être « à la merci de l'ouragan ». Il a été secouru quelques minutes plus tard. Roosevelt Skerrit a immédiatement réclamé de l'aide, sous toutes les formes possibles.

Sur l'île voisine de la Martinique, les autorités ont rapporté qu'environ 25 000 foyers étaient sans électricité après le passage de Maria.

Dans une vidéo publiée sur Twitter, Éric Maire, le préfet de la Guadeloupe, a mentionné que plusieurs routes et maisons sont inondées et que les pluies intenses devraient se poursuivre encore quelques heures. Il a demandé à la population de demeurer à l'abri.

Environ 40 % de l'île — ce qui représente 80 000 résidences — est sans électricité.

### Porto Rico se prépare au pire

L'ouragan devrait frapper de plein fouet le territoire américain de Porto Rico, mercredi, avec « une force et une violence que nous n'avons pas vues depuis plusieurs générations », a déclaré le gouverneur de l'État, Ricardo Rosselló. Les autorités américaines ont demandé aux Portoricains qui habitent des maisons construites en bois ou qui sont peu solides de trouver refuge ailleurs.

Environ 70 000 foyers à Porto Rico sont toujours sans électricité depuis le passage de l'ouragan Irma.

Ernesto Morales, météorologue au service national américain de météorologie à San Juan, a déclaré que Maria risquait d'être catastrophique pour Porto Rico, qui pourrait recevoir jusqu'à 48 centimètres de pluie. Les forts vents pourraient balayer l'île pendant 12 à 24 heures.

Associated Press



Des secouristes dégagent les débris d'un bâtiment écroulé à Mexico afin de sauver des survivants du séisme.

YURI CORTEZ AGENCE FRANCE-PRESSE

## Une centaine de morts dans un puissant séisme au centre du Mexique

SOFIA MISELEM  
à Mexico

At moins 105 personnes ont péri mardi lors d'un violent séisme de magnitude 7,1 qui a secoué le centre du Mexique, dont la capitale, selon un premier bilan du gouvernement.

Cette secousse, dont l'épicentre se situait à proximité de Mexico, a durement touché l'État de Morelos, qui déplorait 42 morts, tandis que celui de Puebla en totalisait 26, l'État de Mexico, 7 décès, et la capitale, 30, selon les autorités mexicaines.

Ce séisme intervient quelques jours à peine après le tremblement de terre de 8,2 dans le sud du pays qui avait fait une centaine de morts début septembre et 32 ans pile après celui historique de 1985, qui avait tué plus de 10 000 personnes.

Le maire de Puebla, capitale de l'État éponyme, Luis Bank, a rapidement fait état de deux morts, « une mère et sa fille », dans sa ville. Le gouverneur de l'État voisin de Morelos, Graco Ramírez, a déploré pour sa part « 42 décès » dans un premier bilan local.

Alfredo del Mazo, son homologue de l'État de Mexico, a déclaré à la chaîne Milenio Televisión qu'il comptait au moins « 5 personnes décédées » dans cette zone collée à la mégapole de 20 millions d'habitants où la secousse a semé la panique.

« Je suis bouleversée, je n'arrive pas à m'arrêter de pleurer, c'est le même cauchemar qu'en 1985 », a déclaré à l'AFP Georgina Sanchez, 52 ans, en pleurs sur une place de Mexico. « C'était assez fort. Les bâtiments ont commencé à bouger... Les gens étaient très nerveux. J'ai vu une femme qui s'est évanouie. Les gens étaient en train de courir », a témoigné un peu plus loin Alfredo Aguilar, 43 ans.

Plusieurs immeubles se sont effondrés ou ont été endommagés, a constaté l'AFP. Les

médias mexicains faisaient état d'une vingtaine de bâtiments effondrés.

Le président mexicain, Enrique Peña Nieto, a écourté un déplacement en province pour rentrer à Mexico en avion. « J'ai ordonné l'évacuation des hôpitaux endommagés et le transfert des patients », a-t-il écrit sur Twitter.

Le président américain, Donald Trump, a tweeté son soutien aux habitants de Mexico. « Que Dieu bénisse les gens de Mexico. Nous sommes avec vous et nous serons là pour vous », a tweeté le président. Les relations avec le Mexique sont exécrables. Début septembre, il s'était vu reprocher d'avoir attendu plusieurs jours avant d'offrir ses condoléances après un séisme de 8,2 dans le sud du pays qui avait fait une centaine de morts.

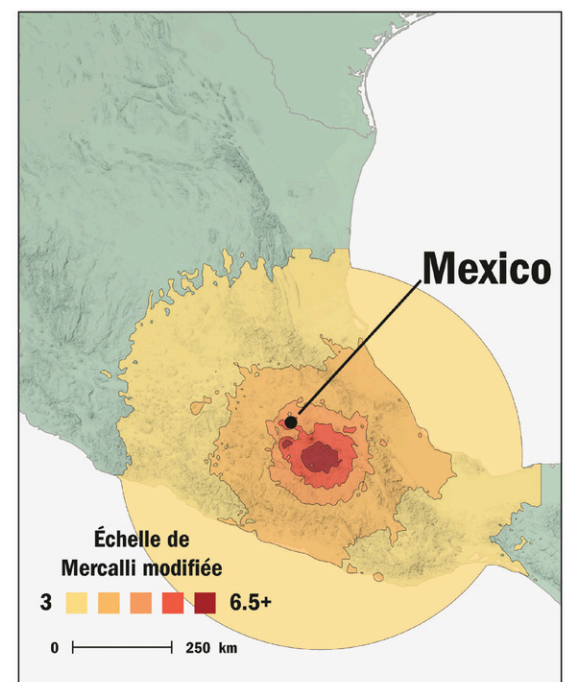
Des colonnes de fumée étaient visibles sur des plans larges de la capitale diffusés par la télévision mexicaine.

Dans les décombres d'une clinique, des secouristes et des passants formaient une chaîne humaine pour déblayer et tenter d'extraire d'éventuels survivants. Des patients sur des brancards ou des fauteuils roulants, dont certains sous perfusion, avaient été évacués sur le trottoir.

Des vidéos témoignant de la violence des secousses, d'explosions ou d'effondrements de bâtiments étaient publiées sur les réseaux sociaux.

Sur des images publiées par des touristes naviguant sur des barques à Xochimilco, zone lacustre du sud de Mexico, on pouvait voir de fortes vagues se former sur ces canaux d'ordinaire calmes.

Plusieurs institutions de la capitale, dont l'aéroport international de Mexico ou l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), une des principales d'Amérique latine, ont annoncé sur leur compte Twitter la suspension de leurs activités pour inspecter les bâtiments. Les écoles à Mexico et à Puebla ont été évacuées et fermées.



SOURCE USGS

Intensité du tremblement de terre au Mexique

« On nous rapporte des immeubles endommagés », a tweeté de son côté le gouverneur de l'État de Puebla, Tony Gali.

### Exercice en matinée

Mardi matin, les autorités avaient organisé un exercice de simulation destiné à la population. En septembre 1985, un tremblement de terre de 8,1 avait dévasté une grande partie de la capitale et fait plus de 10 000 morts.

Depuis cette tragédie, les autorités mexicaines ont durci les réglementations pour la construction et développé un système d'alerte à l'aide de capteurs situés sur les côtes.

Agence France-Presse

### Sudoku

par Fabien Savary

	1	8		4				2
					5			3
4				2	8	7		1
6			1					
7	8				4			6
		5						2 9
					9			3
		6			1			
			3			2		6

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3709

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

#### Solution du dernier numéro

5	7	6	9	2	4	1	3	8
4	8	3	5	7	1	6	2	9
1	2	9	6	8	3	4	7	5
3	9	7	8	1	6	5	4	2
8	5	1	4	3	2	7	9	6
6	4	2	7	5	9	8	1	3
9	1	8	3	6	7	2	5	4
7	3	5	2	4	8	9	6	1
2	6	4	1	9	5	3	8	7

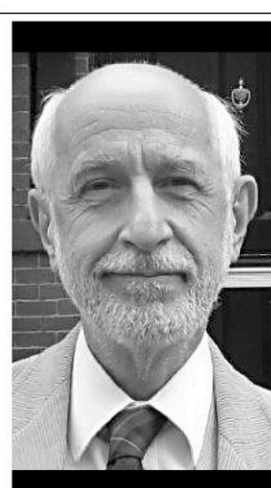
3708

### NPD: le député Nathan Cullen appuie Singh

Ottawa — Le candidat à la direction du Nouveau Parti démocratique (NPD) Jagmeet Singh s'appuie à annoncer un nouvel appui d'envergure: celui de Nathan Cullen, un député d'expérience et ex-candidat à la direction du parti en 2012. Une conférence de presse est prévue au parlement mercredi matin. Nathan Cullen avait choisi en juin de ne pas briguer à nouveau la chefferie de son parti pour des

raisons familiales. Le député de la Colombie-Britannique siège à la Chambre des communes depuis 2004. Cet appui survient deux jours après le début du vote des militants et quelques semaines après celui du député Peter Julian, un autre député d'expérience originaire de la Colombie-Britannique. Jagmeet Singh, considéré comme le meneur dans la course, compte désormais le plus grand nombre d'appuis, soit onze, au sein du caucus néodémocrate. Il est aussi celui qui a amassé la somme d'argent la plus importante jusqu'à maintenant.

La Presse canadienne



### Congédié?

Voyez  
**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



VILLE DE MONTRÉAL

### L'avenue Pierre-De Coubertin sera verdie

Quarante ans après les Jeux olympiques de Montréal, l'avenue Pierre-De Coubertin, aux abords du Stade olympique, se fera une beauté. Les plans dévoilés mardi par la Ville de Montréal et par le Parc olympique prévoient l'élargissement des trottoirs, l'aménagement de bandes cyclables et la construction de deux carrefours giratoires, l'un à l'angle de la rue Sicard et l'autre à l'angle de l'avenue Desjardins. L'avenue Pierre-De Coubertin sera également verdie avec la plantation de 120 nouveaux arbres. Ces travaux, qui se dérouleront de 2019 à 2021, coûteront 16 millions de dollars.

Le Devoir

### SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
www.les-mordus.com

## ACTUALITÉS

LÉGALISATION DE LA MARIJUANA

## Ottawa reste flou sur plusieurs enjeux liés au cannabis

Les libéraux ne répondent pas aux inquiétudes soulevées en comité parlementaire

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les inquiétudes en vue de la légalisation de la marijuana n'ont pas été apaisées par le gouvernement Trudeau au terme de l'étude de son projet de loi en comité. Risques d'être rabroués à la frontière américaine, accès légal aux produits comestibles plutôt que sur le marché noir, volonté des provinces de prohiber complètement la culture à domicile : sur tous ces enjeux, les libéraux ont évité de trop se prononcer.

Après plus de 40 heures de travaux, le comité parlementaire de la santé terminait son examen du projet de loi C-45, mardi, en interrogeant les ministres responsables du dossier. Au fil des témoignages, l'opposition et des avocats criminalistes se sont notamment inquiétés des conséquences de la légalisation pour les voyageurs canadiens qui admettront avoir consommé du cannabis — devenu légal au Canada — à la frontière des États-Unis, qui l'interdisent toujours.

« On ne recevra pas d'ordre de quiconque d'autre quant à notre façon de décider qui nous laissons entrer au pays. Alors, je ne vais pas dire aux Américains non plus comment prendre leurs décisions quant à ceux qu'ils laissent entrer dans leur pays », a tranché le premier ministre Justin Trudeau, en conférence de presse en début de journée. Quelques heures plus tard, M. Trudeau se rendait à New York sans pour autant avoir de soucis à la douane, lui qui a lui-même admis avoir fumé de la marijuana lorsqu'il était député.

L'ironie n'a pas échappé au chef du NPD, Thomas Mulcair, qui réclame une entente formelle avec les États-Unis garantissant le droit d'entrée aux Canadiens qui avouent avoir consommé. « On veut simplement s'assurer que les règles sont les mêmes pour tous les Canadiens », a-t-il lancé.

Les pourparlers entre Ottawa et Washington se poursuivent, a assuré le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, au comité. « Et nous avons clairement indiqué que l'on s'attend à ce que les voyageurs dans les deux directions soient traités de façon professionnelle et respectueuse. »

## Champ libre à domicile?

Qu'en est-il de la culture personnelle du cannabis, qui pourrait se faire avec un maximum



JUSTIN TANG LA PRESSE CANADIENNE

La ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould, lors des travaux du comité mardi

de quatre plants en vertu de la loi fédérale, mais qui pourrait être interdite par le Québec et l'Ontario, qui jonglent avec cette possibilité? Le cadre légal d'Ottawa permet aux provinces d'être « plus restrictives ».

Au point de prohiber carrément la culture à domicile? Les libéraux n'ont pas voulu présumer. « Je ne veux pas plonger dans des hypothèses pour l'instant », s'est contenté de commenter M. Trudeau. « Il va falloir qu'on y réfléchisse, pour s'assurer que la loi est dûment respectée. [...] La ministre de la Justice va se pencher sur les questions juridiques », a pour sa part réagi le ministre Goodale.

Ottawa veut permettre de faire pousser chez soi quatre plantes d'une hauteur maximale d'un mètre, afin d'éviter des plantes trop hautes qui fourniraient davantage de cocottes. « Ce qui pourrait indiquer une intention de détourner le produit vers le marché noir », a expliqué la ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould, au comité.

Aux conservateurs qui s'inquiètent que les plantes à domicile soient trop accessibles aux enfants, la ministre de la Santé Ginette Petitpas Taylor a rétorqué que les parents prenaient déjà des précautions pour éviter que leurs jeunes aient accès à leur alcool ou leurs médicaments sur ordonnance. Ce sera pareil pour le cannabis, a-t-elle estimé, mais la conservatrice Marilyn Gladu l'a jugée « naïve ».

Le néodémocrate Don Davies a pour sa part fait remarquer aux ministres que plusieurs témoins — dont l'ancienne ministre libérale Anne McLellan, qui a dirigé leur comité consultatif sur la marijuana — estiment que les produits comestibles seront achetés sur le marché noir s'ils ne sont pas légalisés en même temps que l'herbe séchée. « Ce sera fait en temps et lieu », a indiqué la ministre de la Santé, qui promet la légalisation de produits dérivés quelques mois après celle du cannabis brut.

Quant au pardon pour les accusés de posses-

## Québec: l'opposition divisée

Les partis d'opposition du Québec ne s'entendent pas sur l'âge légal de la consommation de marijuana. Le Parti québécois et Québec solidaire préconisent de le fixer à 18 ans, tandis que la Coalition avenir recommande de l'établir à 21 ans. « Si on décide de mettre [l'âge légal de la consommation de marijuana] à 25 ou à 21 [ans], les consommateurs vont aller l'acheter chez les Hell's. Puis les Hell's, la santé publique, ça ne les intéresse pas », a fait valoir le chef péquiste, Jean-François Lisée, mardi. Le PQ appelle le gouvernement Couillard à limiter le nombre de plants permis dans une maison à deux. C'est deux fois moins que ce que prévoit Ottawa dans le projet de loi C-45. La CAQ veut pour sa part interdire à tout Québécois de cultiver de la marijuana. Zéro plan de « pot ». Le PQ, la CAQ et QS s'entendent toutefois sur la nécessité de confier à une filiale de la Société des alcools (SAQ) le monopole de la vente du cannabis.

Marco Bélair-Cirino

simple — une mesure réclamée par le NPD, des avocats et des militants pro-cannabis —, le gouvernement étudie la question, mais n'a pas encore pris de décision, a dit le ministre Goodale. À l'instar de ses propres fonctionnaires la semaine dernière, M. Goodale a reconnu que le marché noir ne serait pas facilement entièrement éliminé du marché du cannabis — qui représente 7 milliards de dollars chaque année. « Mais on parle de réduire la part de marché du monde criminel pour le cannabis non médical de 100%, où elle se trouve actuellement, à un niveau beaucoup, beaucoup plus bas. Et ce serait une amélioration », a insisté le ministre.

Le gouvernement libéral compte maintenant garder la cadence pour légaliser la marijuana d'ici juillet prochain comme prévu, malgré les réticences des policiers et de certaines provinces. « La réalité du statu quo dans ce pays a été un échec lamentable », a tranché la ministre de la Justice.

Le Devoir

FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE

## Les primes au bilinguisme compromises?

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique s'insurgent contre le fait que la prime au bilinguisme de 800 \$ versée aux fonctionnaires fédéraux est remise en question par un récent rapport gouvernemental. Selon les deux partis d'opposition, l'abolir mettrait encore davantage en péril une langue française déjà bien malmenée dans la fonction publique canadienne.

« C'est une manière d'entermer tout effort réel d'avoir une place réelle pour le français dans la fonction publique, et c'est le français qui va écoper avec un rapport comme celui-là », a lancé Thomas Mulcair, le chef du NPD.

« Il faut renforcer les services en français à l'extérieur du Québec. La prime au bilinguisme était déjà un incitatif minimal, insuffisant, alors on va vraiment dans la mauvaise direction », a déclaré pour sa part le député bloquiste Mario Beaulieu.

## Le perfectionnement linguistique

Leurs craintes s'expliquent par les recommandations d'un rapport rendu public la semaine dernière sur la dualité linguistique au sein de la fonction publique fédérale. Commandé par le greffier du Conseil privé, Michael Wernick, le rapport, intitulé *Le prochain niveau*, en arrive à la conclusion qu'il faut faire les choses différemment afin de favoriser une réelle utilisation de l'anglais et du français chez les fonctionnaires. Une des suggestions est d'abolir la prime et de financer avec l'argent économisé un programme de perfectionnement linguistique.

La prime existe depuis 1977 et son montant de 800 \$ n'a jamais été modifié. Elle n'est pas versée à tous les fonctionnaires bilingues, mais seulement à ceux qui occupent un poste désigné bilingue. Les membres de la direction n'y ont pas droit. Selon le Conseil du Trésor, les primes

versées en 2016-2017 ont coûté 66,3 millions de dollars.

Au cabinet du ministre responsable du Conseil du Trésor, Scott Brison, on indique que le rapport sera étudié avant de décider d'en mettre ou non les recommandations en application. On note toutefois que, cette prime faisant partie des conditions de travail des fonctionnaires, il ne serait pas possible pour le gouvernement de la modifier sans négociation avec les syndicats. Ni l'Alliance de la fonction publique du Canada ni l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada n'ont encore pris position dans ce dossier.

## « Passer le test »

Le rapport souligne les failles de la prime, qui « est complètement détachée de l'utilisation de la langue ». « La prime au bilinguisme est accordée aux employés [...] qui satisfont aux exigences linguistiques associées à leur poste, peu importe qu'ils utilisent ou non les deux langues officielles dans le cadre de leurs fonctions. Cela a consolidé la culture "passer le test" ». Les fonctionnaires, explique le rapport, étudient en vue d'obtenir la cote requise pour toucher la prime, mais au quotidien, ils n'utilisent pas davantage la langue seconde — le français le plus souvent.

De manière générale, le rapport conclut que « l'anglais est la langue dominante pour la plupart des activités quotidiennes et les employés francophones ne ressentent pas toujours qu'ils peuvent travailler dans la langue de leur choix ».

Certains anglophones unilingues interrogés dans le cadre de l'étude ont déploré le fait qu'il leur était difficile d'apprendre le français une fois embauchés et que cela pourrait limiter leurs promotions.

En 2016, 50 % de tous les postes de la fonction publique fédérale exigeaient la maîtrise de l'anglais, contre 4 % pour les français. 43 % étaient désignés bilingues.

Le Devoir

## L'Université de Montréal et de ses professeurs d'exception.

Dix professeurs de l'Université de Montréal ont été reconnus par la Société royale du Canada cette année.

Yoshua Bengio, Julien Doyon, Anne-Marie Mes-Masson, Philippe Poullaouec-Gonidec et Pierre Trudel ont fait leur entrée dans cette prestigieuse société qui regroupe les plus éminents

intellectuels, scientifiques et créateurs du pays.

Pour leur part, Luis Barreiro, Peter Dietsch, Étienne Laliberté, Vincent Larivière et Frédéric Mérand ont été admis au Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en arts et en science de la Société qui reconnaît l'excellence des jeunes intellectuels canadiens.

Université de Montréal et du monde.

BRÉSIL

**Lula en tête dans les intentions de vote**

Brasília — L'ex-président brésilien Lula reste largement en tête des intentions de vote pour l'élection de 2018 malgré les accusations de corruption qui pèsent contre lui, d'après un sondage publié mardi, qui confirme la poussée du candidat d'extrême droite Jair Bolsonaro. Luiz Inácio Lula da Silva, qui a fini ses deux mandats (2003-2010) avec des taux de popularité élevés, est crédité de 32,4% des intentions de vote pour le premier tour de la présidentielle. Jair Bolsonaro, connu pour ses prises de position homophobes et son apologie de la dictature militaire (1964-1985), arrive en deuxième position avec 19,8%, confirmant la progression observée dans les derniers sondages. L'écologiste Marina Silva, qui avait obtenu 21% des voix au premier tour de la dernière élection, en 2014, n'obtient que 12,1% des intentions de vote du sondage publié mardi.

Agence France-Presse

MER DU NORD

**Découverte d'un sous-marin allemand de 14-18**

Bruxelles — L'épave d'un sous-marin allemand de la Première Guerre mondiale a été découverte en mer du Nord, au large de la côte belge, dans un état de conservation rare, laissant penser qu'elle renferme encore les corps de tout l'équipage, soit 23 hommes. La découverte, révélée mardi par les autorités de Flandre occidentale et l'expert belge qui en est à l'origine, Tomas Termote, a été qualifiée d'inédite par les médias belges. C'est cependant la 11<sup>e</sup> fois qu'un sous-marin allemand de la guerre de 1914-1918 est retrouvé au large de la Belgique, qui fut une zone de combats intenses avec les alliés, face à l'Angleterre. Mais jamais un bâtiment militaire d'une telle taille — 27 mètres de long, en partie amputé à l'avant —, et ainsi conservé, avec toutes les écoutilles encore fermées, n'avait été observé, a raconté M. Termote. « On pensait que toutes les grandes épaves avaient été découvertes, c'est une surprise totale », a expliqué cet archéologue de profession.

Agence France-Presse



MAXIM ZMEYEV AGENCE FRANCE-PRESSE

Mardi, une œuvre de 7,5 mètres de haut représentant Mikhaïl Kalachnikov, l'inventeur du fusil d'assaut AK-47, a été inaugurée en plein cœur de Moscou en présence du ministre russe de la Culture, Vladimir Medinski.

RUSSIE

**Une statue de l'inventeur de la kalachnikov inaugurée à Moscou**

Moscou — Une imposante statue de l'ingénieur soviétique Mikhaïl Kalachnikov, inventeur du légendaire fusil d'assaut qui porte son nom, décédé en décembre 2013, a été inaugurée mardi à Moscou, les autorités saluant une arme devenue une « marque culturelle de la Russie ».

En plein centre de la capitale, la sculpture en métal de plus de 7 mètres de haut représente Mikhaïl Kalachnikov tenant dans les mains un AK-47, l'arme qu'il a conçue en 1947 et qui a depuis été produite, selon certaines estimations, à plus de 100 millions d'exemplaires dans le monde.

Kalachnikov « incarnait les meilleurs traits de l'homme russe: un talent naturel extraordinaire, la simplicité, l'intégrité et l'organisation », a déclaré lors de la cérémonie le ministre de la Culture, Vladimir Medinski, qualifiant le fusil d'assaut qu'il a inventé de « véritable marque culturelle de la Russie ».

Mikhaïl Kalachnikov est mort le 23 décembre 2013 des suites d'une longue maladie à l'âge de 94 ans et a été enterré avec les honneurs dans un vaste parc commémoratif militaire près de Moscou en présence du président

Vladimir Poutine et de nombreux autres hauts responsables russes.

Né le 10 novembre 1919 dans un village de Sibirie, Mikhaïl Kalachnikov n'avait arrêté de travailler qu'un an avant sa mort en raison de problèmes de santé.

La kalachnikov, arme robuste et bon marché, est devenue le symbole de la lutte armée pour l'indépendance, et orne de nombreux drapeaux, dont celui du Mozambique et celui du mouvement chiïte libanais Hezbollah.

Mikhaïl Kalachnikov n'a jamais touché d'argent sur la vente des millions de fusils portant son nom et utilisés par les armées de plus de 80 pays.

L'entreprise Kalachnikov, en déclin au moment de la mort de son plus célèbre employé, a subi depuis une profonde modernisation sous la houlette des pouvoirs publics qui ont annoncé cette année céder la majorité du capital à des investisseurs privés.

Elle a mis l'accent sur les exportations et sur l'amélioration de son image en ouvrant des boutiques proposant des produits dérivés.

Agence France-Presse

CONGRÈS AMÉRICAIN

**Tentative de la dernière chance pour détricoter « Obamacare »**

Washington — Humiliés cet été par l'échec de l'abrogation de la loi emblématique sur la couverture maladie de Barack Obama, l'Obamacare, les républicains du Congrès américain tentaient mardi de relancer un projet de réforme, mais le compte des voix n'y était toujours pas.

Le président Donald Trump soutient de tout son poids cette initiative de la dernière chance.

Il a dépêché au Capitole son vice-président, Mike Pence, pour tenter de rassembler le groupe républicain du Sénat, où trois défections (sur 52) avaient suffi à faire échouer la précédente mouture, en juillet.

« C'est maintenant ou jamais. Il reste 12 jours », a expliqué

Mike Pence dans l'avion qui l'emmenait de New York, où il se trouvait pour l'Assemblée générale de l'ONU, à Washington.

En raison de contraintes procédurales, le Sénat a jusqu'à la fin du mois pour adopter toute réforme de l'Obamacare avec une majorité simple, et non la majorité qualifiée de trois cinquièmes qui est habituellement la barre à atteindre dans la chambre haute du Congrès. Les républicains n'ont que 52 sièges sur 100; le groupe démocrate compte 48 membres.

« C'est notre dernière chance de freiner la marche vers le socialisme », a argué l'un des auteurs du projet, Lindsey Graham.

La proposition de loi remplacerait une partie de l'Obamacare par des réformes d'inspiration conservatrice. Elle transférerait aux États et à leurs gouvernements les crédits actuellement gérés par l'État fédéral, en leur donnant une grande latitude pour déréglementer le marché des assurances maladie, et notamment réduire le niveau minimal de couverture aujourd'hui garanti dans la loi.

L'obligation individuelle de s'assurer et l'obligation pour

les employeurs de proposer une assurance à leurs salariés seraient supprimées.

Méfiance et indécis

Mais une poignée de sénateurs républicains modérés restaient méfiants mardi, et officiellement indécis. Ils craignent une déréglementation massive, une réduction progressive des crédits publics pour le système de santé, et *in fine* une perte de couverture pour des dizaines, voire des dizaines de millions d'Américains. John McCain, l'un des trois « non » de la fois précédente, n'a pas encore dit ce qu'il voterait, mais il s'est publiquement plaint de la précipitation de ses collègues.

Le nouveau texte n'a fait l'objet d'aucune audition ni d'aucun chiffrage officiel. Une étude du Bureau du budget du Congrès (CBO) devrait être publiée d'ici lundi.

Aux doutes des modérés s'ajoute l'opposition d'au moins un ultraconservateur, le sénateur Rand Paul, qui estime que la loi ne va pas assez loin dans l'abrogation d'Obamacare.

Les démocrates, eux, martèlent dans la nouvelle mouture de « Trumpcare » est « encore plus méchante » que la précédente. En particulier pour le programme de couverture publique pour les plus modestes, Medicaid, dont les dépenses seraient plafonnées et donc réduites. « Cette réforme marquerait la fin d'une ère pour Medicaid et laisserait les gouverneurs faire le sale boulot », a tonné Chuck Schumer, le chef de la minorité démocrate.

Si le Sénat adopte la réforme, il faudra que la Chambre l'approuve ensuite, ce qui ne serait qu'une formalité, selon Lindsey Graham, qui dit avoir obtenu des garanties en ce sens du président de la Chambre, Paul Ryan.

Agence France-Presse

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

**LES PETITES ANNONCES**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **514-985-3322**  
Télécopieur: **514-985-3340**  
petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement: cartes de crédit

**160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER**

**OUTREMONT**  
445 boul. St-Joseph Ouest, près Laurier  
Immeuble béton, 2 ascenseurs

**4 1/2**  
**970 pc 1 350 \$/mois**

1 SDB complète, 1 salle d'eau, nouvelles fenêtres. Chauffage, eau chaude, frig. Cuisinière et lave-vaisselle inclus. Pas d'animaux. Garage disponible 125 \$

**SURINTENDANT**  
**514-276-5949**

**160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER**

**DISCRIMINATION INTERDITE**

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**ROSEMONT**  
3 1/2, propre, haut de triplex, aire ouverte. Propriétaires occupants, entrées lavées, 5 min. du Parc Maisonneuve et métro Viau, non fumeur.  
660 \$ chauffé 514-348-0493

**165 PROPRIÉTÉS À LOUER**

**CHARLEVOIX: LE FLEUVE DANS VOTRE ASSIETTE**

**À LOUER AU MOIS**

Maison sur la falaise de Pointe-au-Pic (La Malbaie). Tranquille. Entièrement meublé, 3 chambres, tout compris, câble, Wi-Fi. Vue panoramique sur le fleuve et les montagnes. Près de tous les services et attractions. Immense terrain. Non-fumeur. Pas d'animaux. Octobre et novembre 2017: 2 000 \$ / mois. Septembre et décembre 2017: 2 500 \$ / mois

**438-491-2301**  
**PREYCOURT.GAGNE@GMAIL.COM**

**170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER**

**PROVENCE**  
Vallée du Rhône  
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonneville.ca/nyons mariehalarie@gmail.com 819-300-1330

**Un don d'espoir pour la vie**

1-877-488-4222  
www.ArmeduSalut.ca

**185 CHAMBRES**

**PIED-à-TERRER - AHUNTSIC**  
Ch. meublée avec s. de b. privée. Vue sur rivière. Internet. Autobus. Accès à la cuisine. Non-fumeur. 525 \$ / mois 514-384-2109

**251 BUREAUX À LOUER**

**BUREAU, mois gratuits, 5 pièces fermées, gr. s'entretien et réception.**  
Rénové. 2500 pc. Face St-Luc, cuisinette, terras. A/C, déneigement, 2 stat. 4 900 \$ 514-288-8888

**564 DÉCORATION INTÉRIEURE**

**564 DÉCORATION INTÉRIEURE**

**307 LIVRES ET DISQUES**

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 1317, ave du Mont-Royal Est

**515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE**

**VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?**  
Mise à jour et réparation P.C. Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

**530 COURS**

**PROFESSEUR DE VIOLON**  
Diplômé du Conservatoire Cours enfants et adultes Vanessa: 514 271-2202 Expérience de scène

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprenais différemment! »

**www.aqeta.qc.ca**

**BAIN EN BOIS 100% QUÉBEC ARTECO INC**

arteco.ca  
438.397.1560  
arteco.inc@gmail.com

**PARCE QUE VOUS ÊTES UNIQUE**

**Isabelle Godin 1969 - 2017**

À Montréal, le 14 septembre, est décédée Isabelle Godin, veuve de Gérard Nenez.

Elle laisse dans le deuil ses chers enfants Guillaume et Noémie, ses parents Michèle Gervais et Jean Cléo Godin, ses frères François (Marc Meiland), Christian (Danielle Landry) et Nicolas (Julie Lapointe), ses neveux Antoine, Julien et Simon Godin-Landry, ses oncles Pierre Gervais, s.j. et Georges Godin. Elle laisse également dans le deuil sa belle-mère Marie-Antoinette Fredeling Nenez, sa belle-sœur Rose-Andrée Nenez et son beau-frère Jean Nenez, de même que de nombreux ami(e)s.

Conformément à ses dernières volontés, il n'y aura pas d'exposition au salon funéraire. La famille recevra les condoléances une heure avant les funérailles, qui auront lieu le samedi 23 septembre à 11 heures en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5333 avenue Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Ceux qui le désirent pourront faire un don en sa mémoire au Fonds commémoratif Isabelle Godin pour la recherche sur le cancer du sein de l'Hôpital Général Juif (Faire le chèque au nom de la JGH Foundation).

**Direction:**  
**Collins Clarke MacGillivray White**

**Dignité**  
EN HOMMAGE À LA VIE

**Claire Bernier (née Touchette) 1933 - 2017**

À Montréal, le 16 août, est décédée après une très longue maladie, madame Claire Touchette, épouse du Dr. Gilles Bernier.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Luc, Diane et Marie-Hélène (Ricardo Izquierdo), ses petits-enfants Vincent et François Poulin-Bernier, Mathieu et Gabriel Gauvreau ainsi que Ricardo, Francis et Isabel Izquierdo-Bernier, ses beaux-frères et belles-sœurs Bernier: Yolande, Mariette, Michèle (Gilles Couture), Raymond (Gay d'Anjou), de nombreux neveux et nièces et des amis de longue date dont Andrée Amesse, la nouvelle compagne de son époux. Claire était la sœur de feu Yolande Jolicoeur.

La famille recevra les condoléances au **Centre funéraire Côte-des-Neiges**

**Dignité**  
EN HOMMAGE À LA VIE

**4525, Chemin de la Côte-des-Neiges**  
**Montréal, Qc, H3V 1E7, 514 342-8000**  
**www.dignitequebec.com**

le vendredi 22 septembre de 19h à 21h30 et le samedi 23 de 13 à 16 heures. Un hommage lui sera rendu samedi à 15h30.

La mise en terre se fera dans l'intimité à une date ultérieure.

Son mari et ses enfants tiennent à remercier du fond du cœur le personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci pour la patience, la gentillesse, l'humanité et le dévouement dans les soins qui lui ont été prodigués pendant les neuf années durant lesquelles elle a été hospitalisée.

Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer ou à la Fondation Gracia de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci seraient appréciés.

**QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE**

faites les premiers pas

514 938-0202  
www.portage.ca

**PORTAGE**  
Pour vaincre la toxicomanie

Pour une publication section décès dans **LE DEVOIR**

Le Mémoriel  
1855, rue Du Havre, bureau 107  
Montréal, Qc, H2K 2X4  
Télé: 514 525-1149  
Télééc: 514 525-7999  
necrologie@lememoriel.com

**Le mémoriel**

# LE MONDE

ROHINGYAS

## Le discours d'Aung San Suu Kyi n'apaise pas les critiques

La dirigeante du Myanmar refuse toujours de critiquer l'armée

FRANCESCO FONTEMAGGI  
aux Nations unies  
HLA-HLA HTAY  
à Naypyidaw

Le tollé international provoqué par le sort des Rohingyas au Myanmar, qualifié de «nettoyage ethnique» par plusieurs dirigeants, a repris de plus belle mardi à l'ONU, malgré le discours à la nation d'Aung San Suu Kyi, qui n'a pas apporté de solution concrète.

La Grande-Bretagne, l'ex-puissance coloniale, a annoncé qu'en raison de «la poursuite des violences» dont sont victimes les membres de cette minorité musulmane dans l'ouest du Myanmar, elle suspendait son aide à l'entraînement de l'armée birmane, accusée de procéder à une «épuration ethnique» par les Nations unies et des ONG.

De la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, le secrétaire général de l'Organisation, António Guterres, a appelé à «mettre fin aux opérations militaires et à permettre un accès humanitaire sans restrictions» aux victimes des combats.

«Les opérations militaires doivent cesser, l'accès humanitaire doit être assuré et le droit rétabli, face à ce qui est, nous le savons, un nettoyage ethnique», a renchéri dans cette enceinte le président de France, Emmanuel Macron.

Comparant la crise au génocide de 1994 au Rwanda et aux massacres de 1995 en Bosnie, son homologue nigérian, Muhammadu Buhari, a lancé dans l'hémicycle: «La communauté internationale ne peut pas rester silencieuse.»

Quant au Turc Recep Tayyip Erdogan, il a accusé les autorités myanmaraises d'utiliser les attaques «terroristes» des rebelles rohingyas comme «prétexte» pour chasser les membres de cette minorité.

Louvolements

Avant l'ouverture de l'Assemblée générale, la dirigeante Aung San Suu Kyi s'était dite disposée, dans une allocution télévisée en anglais sans sous-titres en birman, depuis Naypyidaw, à organiser le retour des 421 000 Rohingyas réfugiés au Bangladesh. «Nous sommes prêts à commencer la vérification» des identités en



Au Myanmar, des milliers de personnes ont suivi sur des écrans géants l'intervention de leur dirigeante, Aung San Suu Kyi, munies de pancartes en soutien à celle qui reste une icône dans son pays.

## Le Bangladesh craint un boom des naissances

Par crainte d'un boom des naissances dans les camps déjà surpeuplés et insalubres de réfugiés rohingyas, le Bangladesh a lancé une distribution de kits contraceptifs aux membres de cette communauté musulmane. Au vu des gigantesques déplacements de populations provoqués par le conflit dans l'Ouest myanmarais, Dacca redoute que les réfugiés ne s'installent sur son territoire pour un bon moment et se prépare à gérer cette crise humanitaire dans la

durée. Les autorités sanitaires du Bangladesh espèrent limiter les grossesses non désirées parmi les réfugiés, qui pourraient entraîner des avortements dangereux et une hausse de la mortalité maternelle. Des volontaires et employés de la planification familiale ont commencé cette semaine à distribuer des préservatifs aux hommes et des pilules contraceptives aux femmes, et à sensibiliser des centaines de familles rohingyas à la limitation des naissances.

vue d'un retour, avait-elle déclaré depuis Naypyidaw, la capitale myanmaraise, sans préciser si les critères très restrictifs seraient assouplis.

L'opinion publique est chauffée à blanc par les critiques internationales sur le sort des Rohingyas qui ont fui l'Etat Rakhine, où l'armée est engagée dans une vaste campagne de représailles depuis des attaques, le 25 août, de rebelles rohingyas.

Les Etats-Unis, qui prennent soin de ne pas blâmer le prix Nobel de la paix, ont «salué

l'engagement du gouvernement myanmarais à mettre un terme à la violence» et à autoriser les déplacés à «rentrer chez eux». Le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, a toutefois évoqué mardi avec Aung San Suu Kyi, lors d'un entretien téléphonique, les «allégations très inquiétantes» de «violations des droits de la personne».

Au Myanmar, des milliers de personnes ont suivi sur des écrans géants l'intervention de leur dirigeante, munies de pancartes en soutien à celle qui reste une icône dans son pays.

Aung San Suu Kyi, très critiquée pour son silence et sa froideur depuis le début de la crise, a envoyé un message d'apaisement à la communauté internationale, exhortant à mettre fin aux divisions entre bouddhistes et musulmans.

«Nous sommes profondément désolés pour les souffrances de tous ceux qui se sont retrouvés pris au piège de ce conflit», a-t-elle dit, évoquant les Rohingyas ayant fui en masse au Bangladesh, mais aussi les bouddhistes ayant déserté leurs villages. Mais elle n'est

## Neuf éléphants en cavale meurent électrocutés au Botswana

Gaborone — D'ordinaire proie des contrebandiers qui convoitent leur ivoire, ils ont cette fois été retrouvés morts électrocutés, ont rapporté mardi les autorités locales. Selon le ministère de la Vie sauvage, de l'Environnement et du Tourisme, le troupeau s'était enfui de la réserve animalière de Makgadikgadi Pans (nord-est) en brisant la clôture. C'est en baguenaudant autour du village voisin de Dukwi que l'un des pachydermes a déraciné le poteau d'une ligne électrique à haute tension qui est retombée sur le reste de la harde, qui s'abreuvait dans une mare toute proche, a raconté le chef de la localité. Le Botswana abritait en 2015 plus de 135 000 éléphants, la plus grande population de pachydermes du continent.

Agence France-Presse

## Deux défenseurs saoudiens des droits de la personne arrêtés

Dubaï — Deux défenseurs saoudiens des droits de la personne, Abdelaziz al-Shubaily et Issa al-Hamid, ont été arrêtés le week-end dernier, alors qu'une campagne contre des dissidents se poursuit en Arabie saoudite, ont indiqué mardi des ONG. Les deux hommes sont membres fondateurs de l'Association Civil and Political Rights (ACPRA), dissoute en 2013 et interdite depuis. Des sources citées par le Gulf Center for Human Rights (GCHR) ont précisé que leur arrestation est liée à des condamnations judiciaires prononcées contre eux. En janvier 2017, une cour spéciale avait confirmé la condamnation à huit ans de prison de M. Shubaily pour avoir appelé à des manifestations et menacé l'ordre public. En décembre 2016, un autre tribunal avait alourdi une peine de prison contre M. Hamid, condamné au total à 11 ans pour propagation de fausses nouvelles et atteinte à l'image de l'Etat.

Agence France-Presse

pas allée jusqu'à publiquement critiquer l'armée. Et si elle a promis de punir tous les abus, «encore faut-il que nous disposions de preuves solides». Amnesty International a dénoncé une «politique de l'autruche».

Les Rohingyas, plus grande population apatride du monde, sont traités depuis des années comme des étrangers dans ce pays à plus de 90% bouddhiste. Victimes de discriminations depuis que la nationalité birmane leur a été retirée en 1982, ils ne peuvent ni voyager ni se marier sans autorisation. Et ils n'ont accès ni au marché du travail ni aux services publics.

Dans les camps au Bangladesh, les réfugiés étaient sceptiques quant à la possibilité d'un retour. «Comment prouverons-nous que nous sommes Birmans [Myanmarais]? Nous n'avons pas de papiers», s'inquiétait Abdur Razzak.

Agence France-Presse

## Israël espère tirer profit d'un Kurdistan indépendant

JONAH MANDEL  
à Jérusalem

Israël est le seul pays à s'être prononcé publiquement pour un Etat kurde indépendant à l'approche du référendum prévu en Irak, au nom des bonnes relations entre Kurdes et Juifs et dans l'espoir d'endiguer l'influence de l'Iran et de l'islam radical, selon des experts.

Un référendum sur l'indépendance doit se tenir le 25 septembre dans la région autonome du Kurdistan irakien, malgré l'opposition de Bagdad, de l'Iran, de la Turquie, ou encore des Etats-Unis.

La Cour suprême irakienne, la plus haute instance judiciaire du pays, a ordonné lundi la suspension de ce référendum et l'influent vice-président et ex-premier ministre irakien Nouri al-Maliki a dit que son pays ne permettrait pas la création d'un «deuxième Israël» au nord de l'Irak.

S'exprimant à ce sujet, le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, à rebours des prises de position internationales, s'est prononcé la semaine dernière en faveur des «efforts légitimes du peuple kurde pour atteindre son propre Etat».

Cette prise de position officielle n'a pas constitué une réelle surprise, faisant suite à des propos de l'ancien général Yaïr Golan, qui avait exprimé au début du mois son soutien

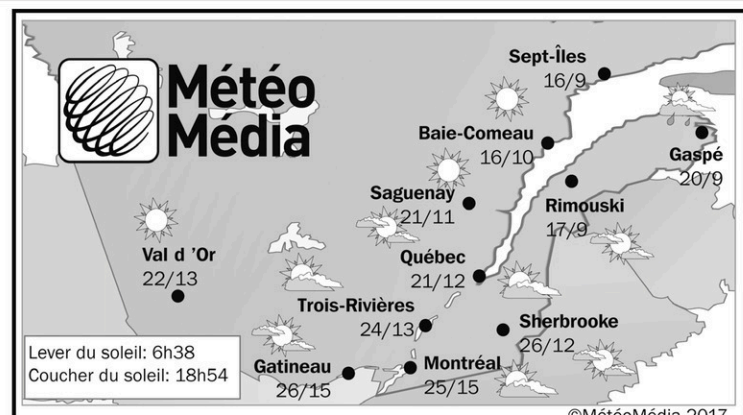
à un Kurdistan indépendant. «Compte tenu de la présence de l'Iran à l'est et de l'instabilité dans la région, une entité kurde solide, stable, cohérente au milieu de ce bourbier n'est pas une mauvaise idée», avait déclaré le général Golan lors d'une intervention au Washington Institute for Near East Policy.

Ainsi, pour Gideon Saar, un ex-ministre du Likoud, le parti de droite de Benjamin Netanyahu, les «Kurdes ont été et continuent d'être des alliés fiables et pour longtemps d'Israël car ils sont, comme nous, une minorité dans la région».

Directrice du programme d'étude sur les Kurdes à l'Université de Tel-Aviv, Ofra Bengio rappelle qu'Israël a offert une assistance militaire secrète et une aide dans le renseignement et l'humanitaire au Kurdistan au cours des années 1965-1975. Lorsque les juifs vivant en Irak ont été victimes de harcèlement par le parti Baas au pouvoir, au début des années 1970, des Kurdes ont aidé à leur exfiltration, relève l'auteur du livre *Les Kurdes en Irak. Construire un Etat dans l'Etat*.

Le quotidien Haaretz complète: en se prononçant pour un Kurdistan indépendant, Netanyahu a aussi voulu répliquer au soutien apporté par la Turquie d'Erdogan au Hamas, mouvement islamiste palestinien.

Agence France-Presse



Montréal	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 25	15	25/14	26/17	27/19
Ciel variable.	Ciel dégagé.	Ensoleillé.	Ensoleillé.	Ensoleillé.
Québec	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 21	12	21/12	25/15	26/17
Ciel variable.	Ciel dégagé.	Ensoleillé.	Généralement ensoleillé.	Passages nuageux.
Gatineau	Ce soir	Demain	Vendredi	Samedi
Aujourd'hui 26	15	26/14	27/16	30/18
Passages nuageux.	Passages nuageux.	Généralement ensoleillé.	Ensoleillé.	Généralement ensoleillé.

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.



### MOTS CROISÉS

1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														

Etienne Hannequart-Ferron www.hannequart.com 3572

HORIZONTALEMENT

- Vers marins.
- Qui n'est pas limpide - Montagne de Grèce.
- Art de dissimuler - Mettre bas, en parlant d'une brebis.
- Une ou plusieurs personnes - Se mange avec du beurre et du sel - Hameaux antillais.
- De naissance - Se donne en recevant.
- (Se) moquer ouvertement (de) - Incarnation de Vishnou.
- Affection de la peau - Ne boivent plus - Article.
- Pardon ? - Dividendes.
- Molybdène - Etat d'une personne qui ne travaille pas.
- Ville d'Italie - Sous une quille.
- Titre musulman - Rendit l'âme.
- Certaine - Outil tranchant à manche court.

VERTICALEMENT

- Ver parasite de l'intestin de l'âne - Arénicole.
- Son jus a des propriétés laxatives - Souligne une précision.

1	A	N	D	M	U	R	R	A	I	V
2	C	O	U	S	E	N	L	A	C	E
3	C	E	P	S	T	E	T	O	U	R
4	O	L	E	I	C	U	L	T	E	U
5	I	S	O	L	S	E	R	R	E	E
6	N	A	N	E	S	T	N	T	S	
7	T	I	P	I	A	M	I	E	F	
8	A	D	H	E	S	I	O	N	E	R
9	N	E	E	G	U	E	U	L	E	
10	C	E	N	T	R	A	L	T	I	
11	E	T	R	E	E	X	A	M	E	
12	S	E	X	I	S	T	E	H	E	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

## ÉDITORIAL

## PARADIS FISCAUX

La bataille  
jamais gagnée

Depuis quelques années, la plupart des gouvernements sont préoccupés par l'érosion de leur assiette fiscale causée par l'évasion des capitaux à destination des paradis fiscaux. Une nouvelle étude nous en apprend davantage sur le phénomène.

Cette étude publiée par le National Bureau of Economic Research (Cambridge, MA) nous rappelle que l'équivalent de 10% du PIB mondial, soit entre 6 et 7 billions \$US, est placé dans un paradis fiscal.

Pour le Canada, l'étude effectuée par des chercheurs de Berkeley, de Copenhague et d'Oslo à partir des données de 2007 évalue à environ 5% du PIB canadien les avoirs des nôtres dans ces paradis, comparativement à 8% pour les États-Unis, 15% pour la France, 47% pour la Russie et 65% pour le Venezuela.

Le Canada, comme la plupart des pays nordiques, n'est donc pas le plus affecté. Mais même à 5% du PIB, cela représente au bas mot 100 milliards de dollars de richesses détournées du regard du fisc et soustraites au marché productif national.

Selon des statistiques officielles, les Canadiens ont 80 milliards d'investis à la Barbade, un pays d'à peine 280 000 habitants qui ne vit que de tourisme et de services bancaires. Trois grandes banques, Scotia, CIBC et Royale, y font des affaires d'or.

En incluant ces richesses dans le calcul des inégalités économiques, le 0,01% (lire: un centième de 1%) des plus riches devient encore plus riche qu'il n'y paraît et, dans certains pays comme les États-Unis, il accapare une aussi grande fraction de la richesse du pays qu'avant l'arrivée de l'État providence.

Cédant à la pression de ses voisins, la Suisse, qui était le refuge préféré de près de 50% des étrangers vers 2006, a vu sa part du gâteau réduite à un peu plus de 25%. À l'inverse, Hong Kong, Singapour, les Bahamas, les Bermudes et quelques autres sont devenus le coffre-fort préféré pour près de 35% des capitaux.

Tous les gouvernements ne sont pas complices de cette injustice. Le problème est complexe, et les experts es combines fiscales sont très nombreux à vouloir contourner les lois pour une clientèle disposée à consacrer des milliers de dollars à en économiser des millions.

À l'initiative de l'OCDE, une centaine de pays ont récemment signé un accord d'échange obligatoire d'informations qui entrera en vigueur en 2018. De plus, d'ici quelquel temps, les multinationales devront payer leurs impôts là où les revenus sont générés.

C'est un début, mais ces décisions prises à l'échelle de la planète entraînent déjà des effets pervers, comme la tendance que l'on observe à attirer les sociétés autrement, que ce soit en leur offrant des subventions et des crédits de plus en plus généreux ou, plus simplement, en diminuant radicalement les taux d'imposition des sociétés. Concurrence oblige! Cela dit, il faut continuer de faire pression sur les gouvernements pour les sensibiliser aux problèmes d'érosion de l'assiette fiscale.

Jusqu'à ce jour, Ottawa a toujours refusé de s'attaquer de front aux grandes banques et aux experts comme KPMG reconnus pour leur extrême complaisance. Signer des accords internationaux, c'est bien, voire essentiel. Mais tenter de régler le problème chez nous en interdisant les montages essentiellement destinés à éviter l'impôt et en criminalisant ceux qui s'y adonnent, ce que les libéraux ont refusé de faire en rejetant une motion du Bloc québécois l'an dernier, c'est encore mieux.

## TRUMP À L'ONU

## Des murs et des armes

Qu'on se le dise, Donald Trump défend le «peuple» et, partant, le principe que les gouvernements partout dans le monde n'ont pas d'autre responsabilité que de servir au mieux les intérêts de leurs seuls citoyens, à l'exclusion de toute autre considération. De cela, tout procède. Voilà pourquoi l'immigration, à moins d'être très étroitement contrôlée, est par essence un problème qu'il faut endiguer et une affaire dont il faut se méfier. Et si la Corée du Nord mériterait, dans le pire des scénarios, d'être «détruite complètement», comme l'a si bien dit le président américain, ce n'est pas seulement parce que Kim Jong-un, possédant l'arme nucléaire, est une menace pour les autres nations, mais bien parce qu'il l'est aussi pour son propre peuple. Fine analyse.

La grand-messe annuelle des Nations unies s'est ouverte mardi matin dans une atmosphère déprimante en présence de 130 chefs d'État et de gouvernement.

Après le président brésilien Michel Temer, sur lequel plane toute une série d'enquêtes de corruption, M. Trump a prononcé un discours manichéen et militariste, truffé de raccourcis et de contradictions, dans lequel il a présenté une conception du monde fondée sur le chacun pour soi et l'usage de la force — une conception très peu onusienne, en somme. Il a cru se trouver intéressant en défendant des valeurs de patriotisme et en plaidant pour la rénovation du «principe de souveraineté nationale» — comme si ce principe était battu en brèche! Le multilatéralisme, d'accord, mais pas si cela remet en cause sa politique d'«America First», bien entendu...

L'accueil de l'assemblée a été poli, même froid. M. Trump ne fait pas l'unanimité, heureusement. Le secrétaire général, Antonio Guterres, ne s'est pas privé de le signaler en affirmant que «la confiance entre les pays est minée par ceux qui diabolisent et divisent». Emmanuel Macron n'a pas mâché ses mots non plus. Justin Trudeau prendra la parole jeudi à l'ONU. Qu'il mette des gants, soit, mais qu'il n'hésite pas à dire que l'avenir du monde ne passe pas par cette apologie de l'enfermement et de l'intimidation.

Sur la Corée du Nord, Trump a continué d'exiger de Pyongyang qu'il renonce à l'arme nucléaire, alors qu'il est devenu évident qu'il n'y renoncera pas et qu'il est urgent d'ouvrir un dialogue. Il a tour à tour dénoncé l'Iran, Cuba et le Venezuela, tous «États voyous», tout en encensant sans hésiter l'Arabie saoudite pour sa contribution à la lutte antiterroriste. Pas un traitre mot, dans ce discours intellectuellement boiteux, sur le réchauffement climatique, un enjeu qui présente pourtant un horizon au moins aussi dystopique que le risque de déflagration nucléaire. Preuve que ce climatocéphale ne défend pas plus les intérêts du peuple américain que Kim Jong-un ceux du sien.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 &gt; FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES  
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN  
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS  
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



## L E T T R E S

Le transport adapté  
par taxi  
doit être préservé

Le très récent consortium de quelques compagnies de taxi, soutenu par M. Alexandre Taillefer, se targuant à tort de représenter l'industrie du taxi «unifiée», a récemment fait la démonstration que ses membres s'y connaissent très mal en ce qui a trait au service de transport adapté. En effet, leur proposition d'abolir les permis restreints pour le transport adapté démontre un manque flagrant de compétences dans ce domaine particulier et une incompréhension totale des impacts que cela pourrait avoir sur ce type de service.

Chaque jour, de 3000 à 4000 personnes en fauteuil roulant bénéficient de services de transport adapté grâce aux permis restreints de taxi à Montréal. Cela représente 85% de l'ensemble des services de transport adapté. Abolissez les permis restreints du jour au lendemain, et ce sont des hôpitaux et des municipalités qui se retrouvent avec une rupture de service majeur. Des milliers de personnes se retrouveraient incapables de se déplacer pour se rendre à un rendez-vous médical ou tout simplement pour rentrer chez eux. Une telle proposition

reflète une absence de sensibilité envers la clientèle vulnérable des services de transport adapté. M. Taillefer et certaines des compagnies qui le suivent ont eux-mêmes acquis des permis restreints. Nous ne comprenons donc pas les motifs de leur démarche.

La modernisation de l'industrie du taxi ne doit pas se faire au détriment du transport adapté et des gens qui en ont besoin quotidiennement. Les permis restreints doivent absolument être renouvelés, avec des conditions à redéfinir, car ils sont à la base d'un service essentiel. C'est un secteur d'activités qui est en évolution, et il est primordial que chaque geste posé soit le résultat de décisions basées sur une connaissance profonde de ses réalités.

Le réseau de la santé et les services municipaux ne peuvent tout simplement pas se permettre de perdre le service essentiel qu'est le transport adapté; les permis restreints doivent être maintenus.

Yung Cuong,  
 président de Taxi Para-Adapté  
 Le 18 septembre 2017

## Requiem pour les devoirs

Un mouvement semble se créer dans la région de Québec relativement à l'abandon des travaux scolaires à la maison. Aux yeux de la directrice de l'école pri-

maire Saint-Malo dans le quartier Saint-Sauveur à Québec, Suzanne St-Arnaud, «la recherche démontre qu'au primaire, les devoirs n'ont pas une incidence réelle sur la réussite scolaire».

En réalité, ce n'est pas d'hier que le requiem pour les devoirs est amorcé, l'ayant moi-même vécu à l'époque où j'étais enseignant au secondaire, à savoir entre les années 1970 et le début des années 2000. À cette époque, nombreux étaient les parents qui alléguaient leur incapacité à venir en aide à leurs enfants compte tenu des changements apportés aux approches pédagogiques des diverses matières scolaires... Un argumentaire qui m'est apparu tout à fait fondé!

À partir de ce moment, j'ai adapté mon approche en ce sens en réalisant en classe ce qu'il était convenu d'appeler les devoirs à la maison tout en les remplaçant par des exercices de lecture et d'écriture, une démarche beaucoup plus profitable pour les élèves et plus contrôlable par les parents.

En bref, plutôt que de noircir mécaniquement des cahiers d'activités à la maison par rapport auxquels les parents sont complètement déphasés, force est de constater que ces activités pédagogiques atteignent nettement davantage leurs objectifs d'apprentissage en présence de l'enseignant.

Henri Marineau  
 Québec, le 18 septembre 2017

## L I B R E O P I N I O N

## L'âge d'or et les «monocles» municipaux

PATRICK CHAMPAGNE  
 Politologue

Publié en première page du *Devoir* de samedi dernier, un article d'Isabelle Porter pose la question «Le conseil municipal, un club d'âge d'or?» Selon la journaliste, le milieu municipal aurait une image de «monocle» à briser.

Or, les données du ministère des Affaires municipales montrent que 83% des élus municipaux ont moins de 65 ans. En fait, la majorité des élus municipaux a moins de 55 ans. Comment peut-on en arriver à faire un parallèle entre les conseils municipaux et les clubs d'âge d'or?

Comme l'affirme la journaliste, la proportion de maires âgés de 65 ans et plus, tout comme celle des conseillers d'ailleurs, a effectivement doublé entre 2005 et 2013. La cause est néanmoins plus démographique que démocratique. En effet, 80% des élus municipaux siègent dans une municipalité de moins de 5000 habitants où, selon l'Institut de la statistique du Québec, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus est passée de 14% à 20% entre 2005 et 2015. En gros, la population vieillit, et les élus aussi.

Néanmoins, lorsque l'on effectue une répartition selon la taille des municipalités, on constate que la proportion d'élus de 65 ans et plus est soit égale, soit inférieure à la proportion de ce groupe d'âge dans la population.

L'analyse des données électorales municipales exige des nuances spécifiques. Dans un contexte où il semble être de bon ton de porter un regard pessimiste sur la démocratie municipale, la vigilance est de mise.

Examinons d'ailleurs quelques données intéressantes qui pourraient alimenter la réflexion initiée dans l'article:

**Le nombre de candidatures** a augmenté de 10% entre 2005 et 2013, majoritairement attribuable à l'augmentation des candidatures féminines;

**Cette augmentation** a entraîné une diminution du nombre d'élus sans opposition, soit 507 en moins;

**Dans l'intervalle de 2005 à 2013**, on compte 395 femmes élues en plus et 465 élus masculins en moins.

Nul doute qu'il y a renouvellement de la classe politique municipale! On peut débattre du rythme, mais reconnaissons qu'il n'y a jamais eu autant de femmes en politique municipale, jamais eu autant de postes brigüés par plus d'un candidat.

Jusqu'aux scrutins de novembre, les enjeux locaux jouiront d'une plus grande visibilité offrant ainsi l'occasion de promouvoir un portrait juste et objectif de la démocratie locale. Une meilleure diffusion de certaines informations pourrait favoriser l'engagement politique. Par exemple, savoir que plus de 4000 femmes soumettront leur candidature aux élections

de cet automne pourrait encourager celles qui hésitent encore à le faire.

Evidemment, on ne favorisera pas un regard naïf ou complaisant. La démocratie municipale et ses élus font effectivement face à des défis et des problèmes importants. L'article de M<sup>me</sup> Porter en recense plusieurs. Il n'est cependant pas utile, à mon avis, de dépeindre un portrait excessivement pessimiste qui pourrait alimenter le cynisme des citoyens. La responsabilité de briser l'image de «monocle» n'appartient peut-être pas au milieu municipal finalement...

## Réponse de la journaliste

Les statistiques citées par M. Champagne comprennent l'ensemble des élus municipaux — conseillers municipaux compris. Or mon article se penchait plutôt sur l'âge des maires. Ainsi, si on inclut les conseillers, on peut certes affirmer que la majorité des élus ont moins de 55 ans. Toutefois, c'est le cas de seulement les tiers des maires.

Du reste, la question n'est pas de choisir entre le pessimisme et l'optimisme, mais bien de rendre compte de statistiques méconnues et instructives pour le monde municipal. Qu'elles soient discutées et débattues, comme c'est le cas ici, montrent bien qu'elles gagnaient à être diffusées.

Isabelle Porter

## IDÉES

## La tragédie des néonicotinoïdes

JEAN-PIERRE ROGEL

Journaliste scientifique, l'auteur vient de publier *La crise des abeilles: une agriculture sous influence*, aux Éditions Multimondes, Montréal.

**I**l est étonnant de voir la Fédération des producteurs de grains du Québec s'opposer bec et ongles à un projet de règlement du ministère provincial de l'Environnement qui limiterait l'usage des insecticides néonicotinoïdes (cf. *Presse canadienne*, 12 septembre 2017). À l'heure où les preuves scientifiques de leur toxicité envers les abeilles sont devenues incontestables, et alors que l'Union européenne a donné le feu vert à l'interdiction des trois principaux néonicotinoïdes, cette position est rétrograde et nuit à l'image des agriculteurs.

Le terme «néonicotinoïdes» — souvent raccourci en «néonic» — désigne une série de composés chimiques dérivés de la molécule naturelle qu'est la nicotine. Commercialisés depuis les années 1990 par des géants de l'agrochimie comme Bayer et Syngenta, ces insecticides sont les plus vendus au monde. Le problème, c'est que ce sont des tueurs d'abeilles.

Longtemps, il a été permis de douter de cette affirmation et de la considérer comme un slogan des environnementalistes. Mais de nombreuses études scientifiques indépendantes ont fini par prouver que l'usage de ces insecticides, en conditions variées, cause des mortalités importantes parmi les abeilles domestiques et sauvages.

Dès 1998, une recherche financée par des fonds publics en France rapportait des niveaux élevés de résidus d'un «néonic», l'imidaclopride, dans le nectar et dans le pollen des tournesols, alors même que les colonies d'abeilles fréquentant ces champs étaient décimées.

## Analyse approfondie

Certains incidents ont fait soupçonner les semences vendues enrobées de néonicotinoïdes. *A priori*, c'est une bonne idée puisque ces insecticides ont des effets systémiques, ce qui signifie qu'ils se diffusent dans toute la plante lors de sa croissance. La plante est donc protégée contre les insectes ravageurs. Mais voilà: lorsqu'ils sèment, les agriculteurs utilisent des semoirs pneumatiques à pression, qui produisent une dérive de poussières dans l'air. Plus encore, à la mise en terre des semences ou lorsqu'on vide les réservoirs à la fin, il se produit un échappement de particules très fines, qui, emportées par le vent, peuvent se déposer dans un rayon de plusieurs centaines de mètres. Ces particules chargées d'insecticides peuvent alors entrer en contact avec les fleurs des plantes et contaminer les ruches alentour. Il a fallu six ans pour prouver cette voie de contamination, qui touche toutes les semences enrobées de «néonic», comme celles du maïs, du colza et du soja au Canada.

Puis on a compris que les abeilles et les insectes aquatiques, en particulier, étaient gravement victimes d'effets dits subtils à la suite de leur exposition à de faibles doses toxiques, de manière répétée. Des effets dangereux parce que les néonicotinoïdes attaquent les récepteurs neuronaux des insectes et perturbent leur fonctionnement. C'est comme si les



Selon de nombreuses études, l'usage des néonicotinoïdes, en conditions variées, cause des mortalités importantes parmi les abeilles domestiques et sauvages.

abeilles possédaient une sorte de GPS interne pour s'orienter; si celui-ci subit les effets des «néonics», il ne fonctionne plus. Pas de GPS, pas de navigation possible, pas de nourriture... C'est la mort de l'abeille!

En 2013, un groupe international de chercheurs indépendants, la Task Force on Systemic Pesticides, effectue une analyse approfondie de plus de 800 études. Leur conclusion: les néonicotinoïdes causent de sévères impacts sur l'environnement et mettent en péril la pollinisation des plantes. Ils doivent être sévèrement réglementés ou bannis, et cela, immédiatement.

À partir de 2014, les pouvoirs publics prennent acte. Selon les intentions annoncées par les agences de réglementation européenne et canadienne, les «néonics» devraient être retirés du marché progressivement entre 2018 et 2021 (aux États-Unis, sous Obama, on se dirigeait aussi vers une interdiction, mais le gouvernement Trump fait actuellement marche arrière). On s'attend à ce que la plupart des pays dans le monde suivent le mouvement.

Si donc la fin de cette tragédie silencieuse est en vue, une question demeure: comment diable ces insecticides ont-ils pu être autorisés, compte tenu des mises en garde répétées de chercheurs indépendants, et pourquoi n'ont-ils pas été retirés plus tôt du marché?

## Commissaire à l'environnement

Dans un rapport d'enquête publié en 2015, la commissaire à l'environnement et au développement durable et vérificatrice générale adjointe du Canada, Julie Gelfand, a donné une réponse qui est passée largement inaperçue. Selon elle, il existe un laxisme flagrant dans le système d'éva-

luation des risques lors de l'homologation des pesticides par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA).

La commissaire reproche à cette agence de Santé Canada de manquer de rigueur et d'accorder de manière complaisante des homologations conditionnelles aux fabricants qui ne fournissent pas les informations requises. Certaines de ces homologations, censées être temporaires, étaient en vigueur depuis plus de 20 ans. De plus, elle déplore que l'agence ait «jamais exercé son pouvoir de révoquer une homologation conditionnelle lorsque le titulaire ne satisfaisait pas aux conditions».

Le problème n'est pas nouveau, puisque ce laxisme avait été dénoncé avant la création de l'agence dans les années 1990 — création censée remédier, entre autres, à ce problème. Des négligences semblables existent aux États-Unis, ce que les groupes environnementalistes critiquent haut et fort depuis des décennies. L'agence américaine de protection de l'environnement (EPA) avait reconnu ses torts, tout comme l'agence réglementaire canadienne, mais le naturel est revenu au galop et *grosso modo*, on en est au même point aujourd'hui qu'il y a 25 ans. Une situation qui fait l'affaire des fabricants, faut-il le dire, et qui en dit long sur la manière dont ces agences censées être indépendantes sont influencées et influençables.

**D** Lire aussi «Pesticides: l'utilisation des néonicotinoïdes ne tue pas les abeilles», le point de vue de Christian Overbeek, président des Producteurs de grains du Québec. *Sur nos plateformes numériques.*

## Au nom de Véronique Barbe

FRANCINE PELLETIER



**A**-t-on encore besoin d'un ministère de la Condition féminine ou du Conseil du statut de la femme? Quarante ans après le démantèlement de la discrimination systémique envers les femmes, serait-on prêts à passer à autre chose?

Si il est question ici de simplement rebaptiser de vieilles institutions, alors j'en suis. Il y a toujours eu quelque chose d'un peu ridicule dans le terme «condition féminine». Comme s'il s'agissait d'une maladie rare, d'une maladie tropicale contagieuse qu'il faudrait étudier derrière des portes closes. Le statut de «la» femme a beaucoup fait rouler de la paupière également. «Comme s'il n'y en avait qu'une», disait-on dans le temps. Ici aussi, le terme est excessivement clinique. Il isole la question des femmes, en fait une chose à part, plutôt que de souligner son aspect révolutionnaire, sa capacité à redéfinir la société dans laquelle on vit. À ce titre, la lutte des classes, n'en déplaît au grand Karl, a fait patate, mais la lutte des femmes, elle, a profondément changé la façon dont on conçoit, à défaut du pouvoir, la famille, le travail et les rapports amoureux.

Il serait peut-être donc temps qu'on délace la gaine, qu'on ouvre grand pour refléter le caractère plus profond du féminisme. Je laisse aux lexicographes, cependant, le soin de trouver l'appellation qui démontrerait cette orientation plus large et, pourquoi pas, plus inclusive.

Mais en finir carrément avec ces institutions féministes sous prétexte que c'est à chacun d'entre nous maintenant d'œuvrer à l'égalité hommes-femmes? «L'égalité des droits» mériterait ses châteaux forts mais «l'égalité dans les faits» serait davantage du domaine personnel? Non. Le cadavre encore chaud de Véronique Barbe est là pour nous rappeler pourquoi.

La femme de 41 ans poignardée à mort présumément par son conjoint Ugo Fredette est l'angle mort de cette tragédie familiale. D'elle, on a à peu près pas parlé. Sur l'origine de ce drame combien souvent répété, on est passé vite. Le «tout ce qu'il reste à faire» dans la longue marche vers l'égalité est pourtant au cœur de cette histoire insoutenable. Comment se fait-il que des femmes se font tuer par leur conjoint encore aujourd'hui? C'est une des grandes contradictions de ce siècle. Tellement de choses ont changé pour elles au cours des 50 dernières années. La capacité de choisir sa vie, ses maternités, son travail, de ne pas être réduite à une seule dimension, est un changement incommensurable. Et pourtant, la violence, qui a toujours servi à remettre les femmes à leur place, sévit. Ce n'est pas le port du voile ou même de la burka qui menace l'égalité des femmes, qu'on se le dise, mais bien cette violence insidieuse, répétée et trop souvent mortelle.

On peine à la regarder en face parce qu'elle se pratique au creux des rapports amoureux. On détourne le regard sous prétexte que ça ne nous regarde pas. Mais la dernière tranchée dans la guerre des sexes, l'ultime ligne de résistance face à l'émancipation des femmes, c'est ici que ça se passe. Ce n'est pas par hasard si, comme le rappelle la psychologue Suzanne Léveillé, «plus de 50 % des cas de violence conjugale graves» découlent d'une rupture amoureuse. On fait face ici à un profond atavisme, un vieux réflexe du maître devant sa propriété, le mariage ayant été conçu, après tout, comme l'appropriation des femmes par les hommes. Tu n'as pas le droit de partir, tu m'appartiens, disant essentiellement les hommes furieux de se voir abandonner.

Si on creuse plus loin, on constate qu'il s'agit d'une vieille répartition des rôles. Depuis toujours, les femmes ont été investies du domaine du privé, des émotions. Elles sont les maîtresses de ce royaume que les hommes, occupés à se valoriser ailleurs, ont toujours été prêts à leur concéder. Or, c'est précisément l'enjeu de la violence conjugale. Incapables de faire le tri de leurs émotions, d'articuler ce qu'ils ressentent, acculés à une soudaine impuissance, les hommes frappent, disent les experts. Devant leur femme qui s'en va, c'est vraisemblablement leur vie émotive, leur vie intérieure qui foute le camp. De là la rage, la colère noire, la folie furieuse.

Je n'excuse rien. Je tente seulement de montrer que, oui, le Conseil du statut de la femme a encore sa raison d'être. Et, oui, les hommes devraient être inclus dans ses nouvelles orientations. Ils font après tout intimement partie de l'équation.

fpelletier@ledevoir.com  
Sur Twitter: @fpelletier1

## Le démantèlement des cégeps

STÉPHANE CHALIFOUR  
Professeur au collège Lionel-Groulx

**P**lusieurs cégeps célèbrent cet automne le cinquantième anniversaire de l'un des joyaux de la Révolution dite tranquille dont il ne reste aujourd'hui qu'un reliquat d'écoles techniques toujours mieux adaptées aux besoins du marché et une formation préuniversitaire soumise à l'impératif de la «diplomatie». Outre cette dérive instrumentale dont parlait avec raison l'un de nos plus brillants esprits, le sociologue Guy Rocher, le réseau collégial semble avoir perdu ce qui en faisait l'originalité fondatrice. Vecteur de progrès social destiné à sortir les jeunes Québécois, de toutes conditions, de l'ignorance et de l'isolement, les cégeps se constituèrent en une architecture intégrée au sein de laquelle une culture générale commune permettrait de transcender à la fois les clivages de classes et régionaux.

Si cet idéal typiquement républicain n'a été que très partiellement atteint, le triomphe de l'actuelle culture d'entreprise risque bien de nous en éloigner définitivement. D'abord parce que le réseau collégial n'en est plus un au sens où on l'entendait: l'idéologie managériale générant une logique effective qui pose en absolu la croissance des «clientèles» et le développement des infrastructures.

Or, dans le présent contexte démographique, les cégeps des grands centres revendiquent pompeusement le «droit» de se développer en invoquant le sacro-saint principe économique qu'une «offre de service de proximité» pour leur «clientèle» est, pratiquement, un droit inaliénable. Cela s'accompagne d'un phénomène

propre à l'état d'un réseau au sein duquel les constituantes sont systématiquement en concurrence les unes contre les autres, multipliant les programmes et propositions alléchantes en matière de formation sur mesure pour les uns et usant, chez les autres, de toutes les stratégies en matière de «marketing» pour éviter de fermer leurs portes faute d'inscriptions. Contre l'esprit même de ce qui doit prévaloir en matière de coordination et de collaboration au sein d'un réseau digne de ce nom, les cégeps sont devenus des petites (et parfois grandes) entreprises qui fonctionnent en vase clos et qui, à l'évidence, ne se consultent jamais.

## Sacrifice de programmes et élimination de postes

Ainsi, pendant que des établissements situés en banlieue nord de Montréal soumettent au ministère de l'Éducation des «devis» de croissance toujours plus imposants afin d'accueillir davantage d'étudiants, les collèges des régions (Matane, Baie-Comeau, Abitibi-Témiscamingue, pour ne nommer que ceux-là), procèdent, année après année, à de délicates opérations comptables qui n'empêcheront pas, à terme, le sacrifice de programmes et l'élimination de postes.

Qui plus est, les subventions gouvernementales étant proportionnelles au nombre d'inscrits, la pertinence de maintenir en vie ces cégeps se posera forcément un jour, peu importe le rôle déterminant qu'ils aient pu jouer sur le plan historique et régional. À ce triste portrait s'ajoute, comme effet pervers d'une logique concurrentielle sans finalité, la démultiplication de mêmes programmes au cœur des grands centres et de leur périphérie. Alors que cette formation se donnait déjà à Saint-Jérôme, à Laval et dans de nom-

breux collèges de l'île de Montréal, le cégep Lionel-Groulx ouvrait récemment, à son tour, une technique en soins infirmiers, ce qui devrait justifier naturellement l'ajout de ressources dans l'immobilier. En technique d'éducation à l'enfance, le cégep du Vieux Montréal peine à sauver son programme sans qu'on réfléchisse aux liens de causalité entre le fait que l'on dispense la même formation à moins de 25 kilomètres de là, à Laval, à Saint-Jérôme, et selon des rumeurs, bientôt à Sainte-Thérèse. Nombreux sont les enseignants qui s'inquiètent d'une situation où, en dépit de l'offre de cours, la «tarte» des milieux de stage demeure la même. [...]

Le clientélisme qui sévit dans nos établissements ne peut s'instituer encore longtemps comme motif aux politiques qui leur sont inhérentes, et il est fort peu probable que de véritables réformes puissent jaillir d'un milieu aussi conservateur et corporatiste. En ce cinquantième anniversaire, il serait peut-être temps de renouer avec l'avant-gardisme qui a présidé à la naissance des cégeps en cessant d'abord de nourrir les prétentions de gestionnaires à courte vue et de choisir une voie originale qui pourrait avoir des retombées positives en matière de «développement régional». L'une de celles-ci serait de réduire l'offre de programmes dans les banlieues en croissance et d'inciter, par des programmes de bourses notamment, les jeunes étudiants à suivre leur formation de deux ou trois ans dans les régions déjà lourdement touchées par le vieillissement et de déclin de leur population. Par-delà les intérêts des uns et l'électoratisme des autres, un gouvernement soucieux du bien commun devrait sérieusement y songer si l'on souhaite encore célébrer quelque chose dans un demi-siècle.

## PUNITION

SUIITE DE LA PAGE 1

tion à l'emploi, à défaut de quoi leurs prestations seront amputées.

## « Extrême pauvreté »

Selon le ministère, quelque 17 000 personnes — principalement des jeunes de moins de 30 ans, des personnes vivant seules et des immigrants — sont visées annuellement par ce programme.

Du lot, on estime qu'environ 10% — les plus démunis d'entre les démunis —, disent les directeurs de santé publique — pourraient être sanctionnés, voyant leur prestation passer de 628 \$ à 404 \$ par mois.

Les directeurs de santé publique évaluent que pour une personne vivant seule dans la grande région métropolitaine, il faut un minimum de 900 \$ par mois pour avoir un toit et un panier d'épicerie. Ce montant « se situe bien au-delà du seuil de prestation d'aide sociale actuelle », constatent-ils. Une diminution de ce montant, à la suite d'une pénalité, entraînerait donc les plus vulnérables d'entre eux « vers une extrême pauvreté ».

« La probabilité est extrêmement élevée que les prestataires sanctionnés se retrouvent à la rue, écrivent-ils. Or, l'itinérance a des conséquences désastreuses sur la santé des personnes touchées et des répercussions sur la santé de la population en général. »

Ils évoquent également les coûts sociaux de l'itinérance. « Si l'on calcule qu'il en coûte plus de 56 000 \$ par année pour aider un patient dans la rue qui a besoin de soins de santé mentale, on est loin de faire des économies en coupant les prestations des plus vulnérables », plaide Marie-France Raynault, qui a participé à la rédaction du mémoire pour les DSP.

## Résultats mitigés

L'évaluation de programmes similaires aux États-Unis et ailleurs dans le monde a fait état d'une « réussite [...] très partielle et mitigée », notent les directeurs de santé publique dans leur mémoire.

« Au Royaume-Uni, les participants à un programme obligatoire d'aide à la recherche d'emploi ont été suivis sur une longue période: l'obligation de participer au programme, combinée à la menace de sanctions financières, a résulté en un taux d'emploi plus bas dans le groupe expérimental que dans le groupe contrôle, particulière-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

La réforme de l'aide sociale risque de jeter à la rue les plus pauvres d'entre les pauvres.

ment chez les prestataires qui étaient sans emploi depuis longtemps. Ce résultat dépendrait de l'aspect obligatoire de la participation, qui réduit l'engagement des participants. »

Non seulement « l'aspect coercitif a annulé les effets positifs sur la santé mentale que l'on constate habituellement avec les programmes d'aide à la recherche d'emploi », mais l'état de santé des prestataires s'est dans certains cas détérioré, menant parfois jusqu'au suicide, soulignent les directeurs de santé publique.

« Les écrits scientifiques rapportent des impacts négatifs des sanctions sur la santé. On y décrit notamment une augmentation de l'anxiété qui peut être causée par des exigences pour les prestataires qui sont inatteignables. On note aussi le stress décollant de sanctions financières qui ont des conséquences graves, telles que l'insécurité alimentaire. »

Ils ajoutent que sous la menace, les prestataires « acceptent des emplois inférieurs à ceux qu'ils prendraient normalement » et évoquent les problèmes d'anxiété et de dépression liés aux « emplois précaires, conditions de travail de piètre qualité et peu flexibles, les horaires variables ou atypiques, protections sociales déficientes, revenus

insuffisants pour subvenir à leurs besoins », etc.

Mais tout n'est pas que négatif dans le programme Objectif emploi, et les directeurs de santé publique soulignent certains aspects positifs, tels que « l'accompagnement personnalisé, l'augmentation des prestations [pour ceux qui se conforment au programme] et l'allègement des formalités administratives ». Ils réclament donc le retrait de l'aspect punitif du programme afin d'éviter les effets pervers. »

Dans ces conditions, les directeurs de santé publique jugent qu'il est d'autant plus important de réaliser une évaluation d'impact sur la santé du règlement avant son adoption, comme le prévoit la Loi sur la santé publique.

Ils réclament également une évaluation des impacts pendant la mise en œuvre pour être en mesure de corriger le tir en cours de route. Le directeur de santé publique de Montréal, Richard Massé, aimerait bien que son équipe mène cette enquête. « On pourrait le faire, répond-il, mais il faut avoir accès aux données, et c'est la difficulté à laquelle on se heurte présentement. »

Le Devoir

## FÉMININ

SUIITE DE LA PAGE 1

sexisme linguistique et le sexisme sont très liés. Pour nous, les deux projets sont complémentaires — et c'était un seul livre au début —, parce que le sexisme dans la langue se trouve dans la grammaire comme dans le vocabulaire. » Et ce sexisme langagier, selon M<sup>me</sup> Zaccour, aurait un impact réel sur la vie des femmes. « Quand on parle de violences conjugales comme si c'était une forme extrême ou passionnée d'amour, par exemple, on contribue à bloquer des victimes à aller chercher de l'aide. Le sexisme linguistique fait de la place pour le sexisme pur et dur. »

En tant que juriste, « l'inclusion des femmes et des trans dans le langage a une résonance dans le concret, renchérit le coauteur Michaël Lessard, car le droit, c'est les normes exprimées en une certaine langue, trop souvent masculinisée ». Il rappelle le bon vieux débat des années 1920, où l'on se demandait si le texte de la Constitution canadienne disant que « toute personne peut siéger au Sénat » incluait, en « personne », les femmes. La Cour privée d'Angleterre a, en 1929, infirmé la décision de la Cour suprême concluant que non.

Les deux ouvrages sont donc nés aussi de leur pratique de féminisation en droit, explique M. Lessard. « On se faisait dire que féminiser, c'est compliqué, que ça alourdit le texte. Alors on a voulu rendre hommage à toutes les personnes qui féminisent et aux stratégies de féminisation », tout en fournissant un coffre à outils pour les appliquer.

## Du terrain jusqu'aux grammaires

D'un côté, donc, un faux dictionnaire, vrai manifeste contre les irrutions pernicieuses de sexisme qui entachent, tels des cheveux sur la langue, nos discours. Trente-trois auteures y déploient en un court texte de quelques pages, forcément présentés en ordre alphabétique, Abus, Délicate, Hystérique, Mère, Pro-vie, Vache et autres « termes à surveiller », comme le dit l'ouvrage. Elles viennent des sciences sociales ou du blogue, du journalisme ou de l'édition, et composent, pour les comptables de la représentation et de la diversité, une somme politiquement irréprochable. La collègue Sarah R. Champagne aborde *Blonde*, la linguiste Louise-Laurence Larivière se demande si, dans les entrées dicos, le féminin est condamné à être un *Suffixe*, et la chercheuse Julie Podmore s'attaque à *Gouine*. Le tout balance, jusqu'à faire de cette « pluralité de voix féministes québécoises » un croche-pied à la fluidité de la lecture, entre l'étude universitaire, le style libre ou le style Web.

De l'autre côté, la grammaire, qui repasse d'abord l'histoire des victoires du masculin en français, sans vraiment trouver, à force de col-

## Faire (ré)apparaître le féminin

Parmi les propositions sises dans la Grammaire non sexiste de la langue française, cette reprise d'un extrait des *Fous de Bassan* d'Anne Hébert, en présence de nombreuses.

**Le texte original.** Tous dehors en pleine nuit, arrachés au sommeil, interrogés, questionnés, mis debout, habillés, chaussés, lâchés dans la campagne. Les mains en porte-voix appeler Nora et Olivia. Les chercher partout sur la grande route, le long des fossés, dans les buissons, sur la grève, dans la cabane à

bateaux, dans les sentiers, les chemins de traverse. Les feux de nos lampes de poche brillent de-ci de-là. Les rares automobilistes qui passent dans leurs voitures étrangères sont interpellés, pressés de questions. Quelques-uns de cap Sauvagine et de cap Sec se joignent à nous dans nos recherches.

**Le texte révisé.** Toustes dehors en pleine nuit, arrachés au sommeil, interrogés-e-s, questionné(e)s, mis et mises debout, habillées, chaussées, lâché.e.s dans la

campagne. Les mains en porte-voix appeler Nora et Olivia. Les chercher partout sur la grande route, le long des fossés, dans les buissons, sur la grève, dans la cabane à bateaux, dans les sentiers, les chemins de traverse. Les feux de nos lampes de poche brillent de-ci de-là. Les rares automobilistes qui passent dans leurs voitures étrangères sont interpellé-e-s, pressé/e/s de questions. Quelques-unes et quelques-uns de cap Sauvagine et de cap Sec se joignent à nous dans nos recherches.

l'inverse, on a gardé serveuse ou spectatrice. »

Et l'invisibilité, à l'oral, du féminin dans auteure fatigue les deux féministes. Une invisibilité qui, inconsciemment, renforcerait « l'idée que ce sont toujours des hommes qui écrivent », enchaîne M<sup>me</sup> Zaccour. Elle avance aussi l'idée d'un « plafond de verre linguistique ». « Prenez le Directeur des poursuites criminelles et pénales [DPCP]. Depuis quel temps, c'est une femme qui occupe cette fonction, pour la première fois, mais à peu près personne ne le sait, parce que l'on continue partout à dire "le" DPCP. On a percé le plafond de verre, et ce n'est pas su. »

À chacun sa langue, donc, selon ses revendications? En quelle sorte. « Chacun chacune, on va choisir de féminiser différemment selon les textes qu'on produit, indique M. Lessard, selon le contexte, formel ou non. En ce sens, ce n'est pas une grammaire traditionnelle, notre grammaire. »

« Nous, on n'a pas le pouvoir de corriger le dictionnaire ni les pages de l'Office québécois de la langue française, mais on a le pouvoir de dire "je suis chercheuse", "je suis autrice". Et si "je" deviens respectée, ça va finir par détruire la connotation négative », conclut M<sup>me</sup> Zaccour.

Le Devoir

## DICTIONNAIRE CRITIQUE DU SEXISME LINGUISTIQUE

Collectif sous la direction de Suzanne Zaccour et Michaël Lessard  
Somme toute  
Montréal, 2017, 264 pages

## GRAMMAIRE NON SEXISTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

LE MASCULIN NE L'EMPORTE PLUS!  
Michaël Lessard et Suzanne Zaccour  
M éditeur/Éditions Syllepse  
Montréal/Paris, 2017, 192 pages

## TRUMP

SUIITE DE LA PAGE 1

sciences politiques de l'UdeM, spécialiste des relations internationales. « Fidèle à son habitude, Donald Trump n'adopte pas le bon ton pour l'occasion. Il se retrouve dans un des hauts lieux de la diplomatie mondiale et il fait de l'antidiplomatie. Il est très menaçant et ce n'est pas du tout de mise dans un tel contexte. »

Le président Trump a en plus indiqué que l'accord sur le programme nucléaire iranien était une « honte ». Et il s'est dit prêt à voter de nouvelles sanctions contre le gouvernement vénézuélien, qualifié de « dictature socialiste ».

## Son Amérique à lui

Le professeur Fournier parle alors d'un propos « assez agressif, noir et belliqueux ». Il rappelle que, « normalement, un discours à l'ONU n'est pas l'occasion de jeter le blâme sur tout le monde, mais plutôt d'adopter un ton rassembleur, en insistant sur la coopération, sur le bien-fondé et la légitimité d'une institution comme celle-là ».

Le politologue fait également remarquer que la livraison trumpienne se concentrait sur les États-Unis et leur seul intérêt national. « Il a encore martelé son programme de l'Amérique d'abord. M. Trump a envoyé une flèche à ses prédécesseurs, notamment aux néoconservateurs autour de George W. Bush, qui voulaient exporter la démocratie. Il vient d'une autre variante conservatrice, plus nationaliste, plus isolationniste. »

Le président des États-Unis a poussé cette perspective en la généralisant, lançant un appel au patriotisme dans tous les pays. Le spécialiste note que son rédacteur de discours, Steven Miller, est tout à fait aligné sur cette vision idéologique.

« Ce n'est pas du tout l'endroit pour développer ce genre de propos, dit le spécialiste. On ne s'attend pas à ce qu'un pays membre vienne dire que le patriotisme est une valeur cardinale et universelle au-delà des principes défendus à l'ONU. Je me rappelle un discours rassembleur de Barack Obama en 2012 où il disait au contraire que les États-Unis partageaient les valeurs énoncées dans la charte des Nations unies. »

## L'anti-Trump

Là encore, l'opposition Trump/Macron n'en devient que plus évidente. Le président français a parlé avec lyrisme et impétuosité de l'Organisation des Nations unies, décrite comme vitale pour « défendre les voix oubliées » et pour « protéger les biens communs de la société des hommes ».

Il a affiché des positions contraires à celles de son puissant homologue sur tous les dossiers chauds de l'heure planétaire. L'anti-Trump a franchement pris le contre-pied des positions trumpiennes. Il a répété qu'il ne faut pas reculer devant la lutte contre les changements climatiques, allant jusqu'à souhaiter le retour des États-Unis comme signataire des accords de Paris de 2015 sur le sujet, l'actuel gouvernement a renié la signature des États-Unis.

M. Macron a appelé les pays du monde à s'unir pour mener « un combat militaire mais aussi politique, éducatif, culturel et moral » contre le terrorisme. Il a également annoncé qu'il entendait protéger l'accord sur le nucléaire signé avec l'Iran par les États-Unis, mais aussi par la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Il a finalement dénigré les poussées d'escalade dans le dossier brûlant de la Corée du Nord. La France, comme beaucoup d'autres puissances, favorise un recours aux négociations plutôt qu'aux menaces.

« Résilier l'entente avec l'Iran pourrait créer une situation encore plus dangereuse que la situation avec la Corée du Nord, dit le professeur Fournier, interviewé avant le discours de M. Macron. Il y a énormément d'intérêts géostratégiques en jeu et énormément de tensions dans cette région déjà très fragile. [...] Le potentiel d'une escalade semble très dangereux dans le cas de l'Iran. »

Le Devoir

## L'ONU et lui

Trump n'aime pas l'ONU, qui le lui rend bien et depuis assez longtemps. Son projet de la Trump World Tower, achevé en 2001, a choqué les diplomates parce qu'il faisait de l'ombre au quartier général onusien à New York. A peu près en même temps, le promoteur immobilier ratait le contrat de rénovation du siège social de l'Organisation. Il a ensuite décrit le secrétaire général Kofi Annan comme un « incompetent » et affirmé qu'il aurait réalisé les travaux pour « des centaines de millions de dollars de moins ».

Donald Trump, réputé pour ses goûts clinquants et ostentatoires, souhaitait débarrasser la salle de l'Assemblée générale du marbre vert caractéristique de la tribune où il a livré son discours mardi. La veille de cette prestation, lundi, sur son compte Twitter, le président des États-Unis réduisait l'ONU à un « club où des gens se réunissent pour parler et avoir du bon temps ».

« Il ne comprend pas comment fonctionne cette institution, dit le professeur Philippe Fournier, de l'UdeM. Il n'a aucune idée de la complexité de l'ONU, avant tout un forum de discussion, de partage d'idées de la part de pays aux intérêts divergents. C'est donc compliqué et long avant d'arriver à un consensus ».

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**La rédaction**  
 Au téléphone 514 985-3333  
 Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
 Par télécopieur 514 985-3360

**Abonnements** (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)  
 Au téléphone 514 985-3355  
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
 Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
 Par télécopieur 514 985-5967

**Publicité**  
 Au téléphone 514 985-3399  
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
 Par courriel [publicite@ledevoir.com](mailto:publicite@ledevoir.com)  
 Par télécopieur 514 985-3340

**Avis publics et appels d'offres**  
 Au téléphone 514 985-3452  
 Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
 Par télécopieur 514 985-3340

**Petites annonces et publicité par regroupement**  
 Au téléphone 514 985-3322  
 Par télécopieur 514 985-3340  
 Par courriel [petitesannonce@ledevoir.com](mailto:petitesannonce@ledevoir.com)